



Interférences littéraires Littéraire interferences

Multilingual e-Journal for Literary Studies

<http://www.interferenceslitteraires.be>

ISSN : 2031 - 2790

Enjeux discursifs de la généricité des textes

Entretien avec Jean-Michel Adam

Propos recueillis par David Martens & Guillaume Willem

Résumé

Dans le domaine de l'analyse linguistique des textes et, plus largement, de l'analyse de discours, le travail de Jean-Michel Adam fait figure de référence majeure depuis environ trente ans. Le questionnement sur les genres apparaît comme l'une des pierres angulaires des recherches de l'auteur, depuis 1997 en particulier, date à partir de laquelle il a consacré plusieurs études spécifiques à ce sujet. En 2004, en collaboration avec Ute Heidmann, Jean-Michel Adam a proposé de recourir au concept de généricité pour rendre compte des dynamiques complexes auxquelles sont soumises les pratiques discursives sur le plan de leur constitution générique. Cette proposition conceptuelle repose sur un changement de paradigme par rapport à la façon dont les genres ont été traditionnellement appréhendés, en particulier au sein des études littéraires. Les perspectives de recherche associées à ce concept ont trouvé leur forme la plus récente dans son ouvrage *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes* (2011). Le présent entretien a pour finalité de mettre en discussion le concept de généricité et ses enjeux.

Abstract

In the area of the linguistic analysis of texts and, more broadly, of social discourse, the work of Jean-Michel Adam has been a major reference point for close to thirty years. A systematic reflection on genres is one of the cornerstones of his research, from 1997 onwards especially, as he has since devoted several studies to this topic. In 2004, together with Ute Heidmann, Jean-Michel Adam proposed a return to the concept of 'genericity' (généricité) to account for the complex dynamic that characterizes discursive practices at the level of their generic constitution. This conceptual proposal marks a paradigm shift relative to how genres have been traditionally understood, in literary studies especially. The research opportunities associated with this concept have found their most recent expression in his work *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes* (2011). The present interview aims to reflect further on the concept of genericity and its aims.

Pour citer cet article :

« Enjeux discursifs de la généricité des textes. Entretien avec Jean-Michel Adam », propos recueillis par David MARTENS & Guillaume WILLEM, dans *Interférences littéraires/Littéraire interferences*, n° 13, juin 2014, pp. 195-223.



Interférences littéraires Literaire interferenties

Multilingual e-Journal for Literary Studies

COMITÉ DE DIRECTION – DIRECTIECOMITÉ

David MARTENS (KU Leuven & UCL) – Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Matthieu SERGIER (UCL & Facultés Universitaires Saint-Louis), Laurence VAN NUÏJS (FWO – KU Leuven), Guillaume Willem (KU Leuven) – Secrétaires de rédaction - Redactiesecretarissen
Elke D'HOKER (KU Leuven)
Lieven D'HULST (KU Leuven – Kortrijk)
Hubert ROLAND (FNRS – UCL)
Myriam WATTHEE-DELMOTTE (FNRS – UCL)

CONSEIL DE RÉDACTION – REDACTIERAAD

Geneviève FABRY (UCL)
Anke GILLEIR (KU Leuven)
Agnès GUIDERDONI (FNRS – UCL)
Ortwin DE GRAEF (KU Leuven)
Jan HERMAN (KU Leuven)
Guido LATRÉ (UCL)
Nadia LIE (KU Leuven)
Michel LISSE (FNRS – UCL)
Anneleen MASSCHELEIN (KU Leuven)
Christophe MEURÉE (FNRS – UCL)
Reine MEYLAERTS (KU Leuven)
Stéphanie VANASTEN (FNRS – UCL)
Bart VAN DEN BOSCHE (KU Leuven)
Marc VAN VAECK (KU Leuven)

COMITÉ SCIENTIFIQUE – WETENSCHAPPELIJK COMITÉ

Olivier AMMOUR-MAYEUR (Université Sorbonne Nouvelle – Paris III & Université Toulouse II – Le Mirail)
Ingo BERENSMEYER (Universität Giessen)
Lars BERNAERTS (Universiteit Gent & Vrije Universiteit Brussel)
Faith BINCKES (Worcester College – Oxford)
Philip BOSSIER (Rijksuniversiteit Groningen)
Franca BRUERA (Università di Torino)
Àlvaro CEBALLOS VIRO (Université de Liège)
Christian CHELEBOURG (Université de Lorraine)
Edoardo COSTADURA (Friedrich Schiller Universität Jena)
Nicola CREIGHTON (Queen's University Belfast)
William M. DECKER (Oklahoma State University)
Ben DE BRUYN (Maastricht University)
Dirk DELABASITTA (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix – Namur)
Michel DELVILLE (Université de Liège)
César DOMINGUEZ (Universidad de Santiago de Compostella & King's College)
Gillis DORLEIJN (Rijksuniversiteit Groningen)
Ute HEIDMANN (Université de Lausanne)
Klaus H. KIEFER (Ludwig Maximilians Universität München)
Michael KOLHAUER (Université de Savoie)
Isabelle KRZYWKOWSKI (Université Stendhal-Grenoble III)
Sofiane LAGHOUATI (Musée Royal de Mariemont)
François LECERCLE (Université Paris Sorbonne – Paris IV)
Ilse LOGIE (Universiteit Gent)
Marc MAUFORT (Université Libre de Bruxelles)
Isabelle MEURET (Université Libre de Bruxelles)
Christina MORIN (University of Limerick)
Miguel NORBARTUBARRI (Universiteit Antwerpen)
Andréa OBERHUBER (Université de Montréal)
Jan OOSTERHOLT (Carl von Ossietzky Universität Oldenburg)
Maïté SNAUWAERT (University of Alberta – Edmonton)
Pieter VERSTRAETEN (Rijksuniversiteit Groningen)

Interférences littéraires / Literaire interferenties

KU Leuven – Faculteit Letteren
Blijde-Inkomststraat 21 – Bus 3331
B 3000 Leuven (Belgium)

Contact : matthieu.sergier@uclouvain.be & laurence.vannuijs@arts.kuleuven.be

ENJEUX DISCURSIFS DE LA GÉNÉRICITÉ DES TEXTES

Entretien avec Jean-Michel Adam

Propos recueillis par David Martens & Guillaume Willem

Dans le domaine de l'analyse linguistique des textes et, plus largement, de l'analyse de discours, le travail de Jean-Michel Adam fait figure de référence majeure depuis environ trente ans. Le questionnement sur les genres apparaît comme l'une des pierres angulaires des recherches de l'auteur, depuis 1997 en particulier, date à partir de laquelle il a consacré plusieurs études spécifiques à ce sujet. En 2004, en collaboration avec Ute Heidmann, Jean-Michel Adam a proposé de recourir au concept de généricité pour rendre compte des dynamiques complexes auxquelles sont soumises les pratiques discursives sur le plan de leur constitution générique. Cette proposition conceptuelle repose sur un changement de paradigme par rapport à la façon dont les genres ont été traditionnellement appréhendés, en particulier au sein des études littéraires. Les perspectives de recherche associées à ce concept ont trouvé leur forme la plus récente dans son ouvrage *Genre de récits. Narrativité et généricité des textes* (2011). Le présent entretien a pour finalité de mettre en discussion le concept de généricité et ses enjeux.

*

* *

David MARTENS & Guillaume WILLEM¹ – Cela fait maintenant dix ans que vous avez introduit, en collaboration avec Ute Heidmann, le concept de généricité pour décrire les modes de fonctionnement des textes sur le plan générique. Le recours à ce concept implique « un changement de paradigme »² par rapport à la façon dont les genres ont été traditionnellement appréhendés, dans la mesure où il suppose que tout texte se constitue génériquement sur un mode dynamique, en « particip[ant] d'un ou de plusieurs genres »³. Cette façon d'envisager les genres discursifs appa-

1. Cet entretien s'inscrit dans le cadre des recherches du groupe MDRN (www.mdrn.be) de l'Université de Louvain (KU Leuven). MDRN conduit, pour la période 2011-2015, une Action de Recherche Concertée (*Literature and its Multiple Identities 1900-1950*) financée par le Conseil de Recherche de la KU Leuven et coordonne le Pôle d'attraction interuniversitaire *Literature and Media Innovations* (lmi.arts.kuleuven.be), financé par la Politique scientifique fédérale belge (www.belspo.be). Les travaux récents de Jean-Michel Adam et Ute Heidmann sur la généricité ont fait l'objet de deux séances du séminaire « Literature, Genre and Media », organisé à la KU Leuven par Cyril de Beun, David Martens et Guillaume Willem (<http://mdrn.be/node/88>). Plusieurs des questions qui ont fait l'objet de cet entretien sont issues des discussions qui ont eu lieu à l'occasion de ces rencontres de travail.

2. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *Le Texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, « Au cœur des textes », 2009, p. 13. Repris dans l'introduction de ce livre, l'article « Six propositions pour l'étude de la généricité », a tout d'abord été publié dans *La Licorne* n° 79, « Le savoir des genres », s. dir. Raphaël BARONI & Marielle MACÉ, 2006, pp. 21-34. Cette proposition de changement de paradigme a notamment été formulée dans « Des genres à la généricité », dans *Langages*, n° 153, 2004, pp. 62-72.

3. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *op. cit.*, pp. 11 et sqq.

raît comme une formalisation théorique et synthétique des principes qui semblent avoir orienté votre démarche depuis vos premières publications sur le sujet⁴. En ce sens, l'élaboration de ce concept constitue sans doute moins une rupture dans votre travail qu'elle ne s'inscrit dans le prolongement logique d'une approche qui entend résolument s'écarter « de toute visée typologique » et « contourner l'écueil essentialiste »⁵ menaçant toute réflexion sur les genres. Dès lors se pose la question des modalités concrètes de participation – vous empruntez cette notion à Jacques Derrida⁶ – et de mobilisation de modèles génériques au sein des textes. Dans la mesure où il sollicite un ou plusieurs genres pour constituer sa singularité générique, chaque texte renvoie en effet nécessairement à un ou plusieurs référents génériques, à titre de modèles nécessaires pour que sa généricité se constitue et soit intelligible. Dans certaines de vos anciennes publications sur le sujet, vous repreniez « [l']hypothèse bakhtinienne de “genres de discours” antérieurs – comme la langue elle-même – à la littérature, qu'ils dépassent par leur généralité » en soulignant qu'elle « a le mérite de fonder la complexité des formes les plus élaborées sur un certain nombre de formes élémentaires qu'il faut probablement considérer comme prototypiques. En d'autres termes, des types relativement stables d'énoncés de base sont disponibles pour d'innombrables combinaisons et transformations dans des genres “seconds” »⁷. Ainsi, « [a]u lieu de procéder par un raisonnement abstrait, fondé sur l'existence d'ensembles bien délimités de propriétés, les catégorisations » qui régissent le fonctionnement de la généricité « semblent fonctionner par regroupements autour de prototypes, par “airs de famille” pour reprendre une formule un peu trop célèbre de Wittgenstein »⁸. Plus récemment, vous écriviez encore, au sujet des genres narratifs, que « [c]'est par référence à un prototype narratif, descriptif ou autre, qu'une suite d'énoncés peut être perçue comme plus ou moins narrative »⁹. Or, quel statut revêtent de tels référents prototypiques ? Peut-on imaginer un texte qui ne serait que « pur » dialogue, ou un texte participant d'une telle forme prototypique est-il forcément toujours déjà « conversation », « interview » ou encore « entretien » ? En d'autres termes, ces « formes prototypiques » ont-elles une fonction de catégories abstraites à valeur heuristique ou opèrent-elles, au contraire, comme toiles de fond effectives des pratiques discursives dans leur composante générique. Dans ce second cas, comment s'opère cette convocation de modèle dans les textes ?

Jean-Michel ADAM – Je reviens d'abord sur l'idée de « changement de paradigme » que nous avançons, Ute Heidmann et moi, lorsque nous proposons le concept de « généricité ». Le changement de paradigme principal est discursif et relève du champ de l'analyse de discours. Comme le disait Dominique Maingueneau

4. Voir, en particulier, Jean-Michel ADAM, *Les Textes : types et prototypes. Récits, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, « Linguistique », 1992, ainsi que « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, n° 75, vol. 3, 1997, pp. 665-681 et « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », dans *Pratiques* n° 94, juin 1997, pp. 3-18.

5. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *Le Texte littéraire*, op. cit., p. 13.

6. Jacques DERRIDA, « La loi du genre », dans *Parages*, Paris, Galilée, « La Philosophie en effet », 1986, p. 256.

7. Jean-Michel ADAM, *Les Textes : types et prototypes*, op. cit., p. 12.

8. ID., « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », art. cit., p. 677.

9. ID., *Genres de récit. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, « Sciences du langage : Carrefours et points de vue », 2011, pp. 25-26.

en ouverture du colloque de Cerisy qui faisait le point sur l'analyse du discours dans les études littéraires : « Ce qui relève du “discours” n'est pas un éclairage de plus, c'est la mise en place progressive d'un mode d'appréhension du *fait littéraire* (et pas seulement des *œuvres*) qui ne se laisse pas enfermer dans les disciplines et les découpages traditionnels »¹⁰. Cette perspective – que vous connaissez bien puisque vous avez eu un précédent entretien avec Dominique Maingueneau¹¹ – implique vraiment une autre façon de travailler sur des corpus de textes littéraires et sur les faits de discours en général. Dans ce changement de perspective, la question des genres de discours joue un rôle central. Ute Heidmann, en tant que comparatiste, travaille surtout sur le discours littéraire, dans les langues européennes qu'elle maîtrise, sur la traduction et sur la théorie de la comparaison ; mes travaux portent en partie sur le discours littéraire, mais je travaille tout autant sur les discours publicitaire, journalistique et politique. Mon métier de linguiste me pousse à étudier les manifestations de la langue dans toutes les pratiques et genres discursifs. La perspective discursive nous a permis de collaborer de façon réellement interdisciplinaire sur un objet d'étude commun : les contes d'Andersen et des Grimm, dans un premier temps, puis les contes de Perrault et le contexte de création du genre du conte littéraire français ensuite. Si la question de la généricité nous est devenue de plus en plus évidente, ce fut autant en observant les différentes options génériques des traducteurs et des éditeurs que les différences qui traversent le genre « conte » chez Perrault, chez La Fontaine, Marie-Jeanne Lhéritier, Catherine Bernard et Marie-Catherine d'Aulnoy, chez Basile et Straparola, chez Andersen et chez les Grimm.

L'autre changement de paradigme, qui touche la question des genres, réside dans un changement de regard sur la classification. Comme vous le dites, la réflexion que je menais depuis le début des années 1990 sur les « types de textes » et la prototypie m'a préparé à penser autrement la question des classes génériques. Les classes dont nous parlons ne sont que des *potentialités attributives*. Un texte n'appartient jamais que graduellement – plus (+) ou moins (–), ou bien pas du tout (0) – à telle ou telle classe. Le fait de raisonner en termes de *degrés d'appartenance* d'un texte à un genre ou à un prototype séquentiel va dans le sens des théories de la complexité et rejoint, en linguistique, une idée de Charles Bally, dans *Le Langage et la vie* :

Les notions sur lesquelles opère la linguistique, les classes qu'elle établit, ne sont pas des entités fixées une fois pour toutes : d'une classe à l'autre, d'une notion à la notion contraire, on passe toujours par de larges zones intermédiaires, si bien que les lois linguistiques devraient se borner à formuler des variations concomitantes, selon le schéma : *plus... plus, plus... moins, dans la mesure où, etc.*¹²

À propos du genre des proverbes et des dictons, Greimas notait, dans *Du sens*, que la recherche des caractères formels du genre et des sous-genres est difficile

10. Ruth AMOSSY & Dominique MAINGUENEAU, « Un tournant dans les études littéraires », dans *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, s. dir. Ruth AMOSSY & Dominique MAINGUENEAU, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, p. 23.

11. Dominique MAINGUENEAU, « Un réseau de concepts. Entretien avec Dominique Maingueneau sujet de l'analyse du discours littéraire », propos recueillis par Reindert D'HONDT & David MARTENS, dans *Interférences littéraires/Littéraire interferences*, n° 8, mai 2012, pp. 203-221. [En ligne], URL : <http://interferenceslitteraires.be/node/162>

12. Charles BALLY, *Le Langage et la vie* (1925), Genève, Droz, 1965, p. 75.

dans la mesure où ceux-ci « se rencontrent rarement tous dans un seul exemple »¹³ et il ajoutait fort justement que « les différentes cathédrales gothiques ne réunissent presque jamais non plus tous les traits distinctifs du gothique ». Les énoncés d'un texte donné n'étant pas tous représentatifs au même titre d'un genre et d'un type séquentiel, les textes se situent sur des gradients de typicalité allant d'exemples qui actualisent maximale-ment un genre ou un type séquentiel à des exemples périphériques qui ne sont que partiellement conformes. Ce type de réflexion nous invite à ne plus appuyer les classifications sur la recherche de conditions nécessaires et suffisantes, mais sur des groupements d'attributs d'importance variable et des *degrés de ressemblance*¹⁴. L'opération de catégorisation n'est pas un raisonnement fondé sur l'existence d'ensembles bien délimités de propriétés et sur une grammaire de critères fixes et stricts, elle fonctionne par tendances et dominante, par faisceaux de régularités. À partir d'un faisceau de marques, on ne mesure jamais qu'une participation graduelle d'un texte ou d'une partie de texte à tel ou tel genre et à tel ou tel (proto)type de séquence.

Les noms de genres – « conte », « nouvelle », « histoire tragique », « fait divers », « entretien », « éditorial », « anecdote », « parabole », « histoire drôle », etc. – ont tendance à réduire un énoncé à une seule catégorie ou famille de textes. Si un texte appartient globalement à un genre identifié et déclaré (enchâssant), cela n'exclut pas le fait que des parties ou segments de ce texte relèvent d'autres genres (enchâssés). Plutôt que de classer un texte dans une catégorie, en termes d'appartenance, il est plus intéressant d'observer les *potentialités génériques* qui le traversent et sa *participation* globale ou partielle à un ou plusieurs genres. Cette position permet de rendre compte de ces deux textes d'Henri Pourrat, tirés du *Trésor des contes* :

LE CONTE DU MAÎTRE DE LA MAISON¹⁵

Il y avait une fois un fermier qui parlait en haut ton quand il donnait des ordres, ha, il fallait l'entendre. Mais le valet, un gaillard un peu simple et tête comme une mule, ne faisait guère état de ses commandements.

Un jour, dans la morte-saison, le maître lui avait dit qu'il ébranchât la haie. Il le trouve qui refaisait les rases, les rigoles du pré, taille-pré à la main.

« Eh, dis, grand porc ! qui commandera dans cette maison ?... Oui, est-ce moi ? Ou si c'est toi, peut-être ? »

L'autre, continuant de railler dans le pré, hausse l'épaule.

« Si vous voulez savoir, maître, ni vous ni moi : c'est la maîtresse. »

LE CONTE DES FOUS¹⁶

Il y avait une fois un paysan qui demeurait dans la montagne au-dessus d'Amber, en ce lieu de Jarrix où les eaux passent pour rendre les gens fous – peut-être que c'est le vent. **Un jour**, il fut verbalisé par les gendarmes pour délit de chasse.

13. Algirdas Julien GREIMAS, *Du Sens*, Paris, Seuil, 1970, p. 311.

14. Je renvoie, sur cette question des « degrés de ressemblances », à *Foundations of cognitive grammar*, vol. 1, de R.W. LANGACKER (Stanford University Press, 1987), à *La Sémantique du prototype* de G. KLEIBER (Paris, P.U.F., 1990) et à la synthèse de J. R. TAYLOR, dans *Linguistic Categorization* (Oxford, Oxford University Press, 2003 [1989]).

15. Henri POURRAT, *Le Trésor des contes*, Tome I, Livre III (1951), Paris, Omnibus, 2009, p. 570.

16. ID., *Le Trésor des contes*, Tome I, Livre IV (1953), 2009, p. 800.

Comme il avait connu le garde des Eaux et Forêts, alors que ce garde résidait près de chez lui, dans le pavillon des bois, il alla à la ville lui demander d'arranger cette affaire.

« Eh bien, je ferai ce qui se pourra, dit le garde, en retirant sa pipe de sa bouche et en lui envoyant une bourrade dans les côtes. Ne te tracasse pas, mon vieux, ça n'ira pas chercher si loin... Et là-haut, quoi de neuf ? Toujours autant de fous ? »

– Toujours bien quelques-uns, répondit le paysan : pas autant que quand vous y étiez ! »

En intitulant « conte » chacun de ces textes (comme tous les autres textes du *Trésor des contes*) et en les faisant commencer par la formule « Il était une fois... », Pourrat les catégorise clairement. Mais plusieurs indices signalent un autre genre, proche de l'histoire drôle. Dans ses travaux sur le genre de l'anecdote et des recueils d'*ana* de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e, Karine Abiven a mis en évidence un fonctionnement générique qu'elle caractérise par quatre composantes : a) Un récit qui prétend à la relation d'une vérité (petit fait prétendument vrai). b) Un récit minimal dépourvu de complexité. c) Une chute en forme de discours rapporté qui tient lieu de dénouement du récit et qui doit produire sur l'auditoire un effet généralement d'amusement. d) Le cadratif type d'ouverture « Un jour » isole l'anecdote du corps du texte dans lequel elle est souvent insérée. Ce qu'elle résume ainsi :

« Un jour » est le « il était une fois » du micro-récit historique : ces *incipit* (au sens large) sont clairement liés à la généricité. Aussi prototypiques l'une que l'autre, ces formules suffisent à signaler l'entrée dans un récit, à cette différence que la seconde opère une suspension de l'univers de croyance du récepteur, et ouvre un horizon d'attente générique de type fictionnel. L'anecdote n'est pas le conte, et le cadratif « un jour », s'il implique une semblable sollicitation d'un horizon d'attente générique, renvoie plutôt au monde de référence, à un petit fait (prétendument) vrai.¹⁷

Nos deux textes possèdent ces caractéristiques et ne relèvent donc pas de l'histoire drôle, dont ils ne possèdent d'ailleurs pas une caractéristique générique : le présent de l'indicatif, mais plutôt du genre de l'anecdote, très commun du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e. Ils apparaissent à tous les lecteurs comme très différents du *Conte de Marie-Cendron* (Livre I, 1948), du *Conte du Chaperon rouge* (Livre II, 1949), du *Conte de la Belle au bois dormant* (Livre IV, 1953), du *Conte de Chaton-Minet* (Livre IV, 1953) et du *Conte de la Barbe-Blève* (Livre VIII, 1957), pour ne citer que ceux qui récrivent des contes de Perrault déjà réécrits par les Grimm.

Pour revenir à votre question sur le statut que revêtent les formes prototypiques, je dirai d'abord que je parle, comme Maingueneau, d'une double organisation transphrastique des discours par les genres et par « les règles, transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication... »¹⁸. Cette double structuration tient au fait que, selon moi, dès qu'un *effet de texte* est produit à l'écriture et à l'édition, ou ressenti à la lecture, un *effet de genre* survient tant dans la conscience du producteur que de l'éditeur et dans celle du récepteur-interprétant. Considérant certaines de ces « règles transversales aux genres »,

17. Karine ABIVEN, « Un genre de discours miniature : pour un modèle de l'anecdote », dans *Pratiques* n^{os} 157-158, 2013, p. 125.

18. Dominique MAINGUENEAU, *Discours et analyse du discours. Une introduction*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 19.

Maingueneau mentionne mes travaux sur les « séquences » narratives, descriptives, argumentatives, explicatives et dialogales, et il note fort justement que, pour désigner ce type de catégorie, John M. Swales n'hésite pas à parler de « pré-genres », sortes de « matériaux pour les genres de discours proprement dits »¹⁹. Il s'agit effectivement de catégories de textualisation articulant et hiérarchisant des suites d'énoncés à un niveau méso-textuel pré-générique. Ces règles de méso-structuration sont, comme les genres, l'objet d'un apprentissage parallèle à celui de la langue. En apprenant la langue du groupe social auquel nous appartenons ou d'un autre groupe social, nous apprenons en même temps les genres discursifs dans lesquels cette langue se réalise et qui la contraignent. En plus de la grammaire de la langue, nous apprenons aussi des « grammaires » en quelque sorte secondes, qui portent sur ce que Bakhtine appelle les *genres premiers de la parole*, formes *pré-génériques* de Swales. Mes livres de 1992 sur *Les Textes : types et prototypes* et de 1999 : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* avaient pour but de théoriser, sur la base de l'épistémologie que je viens de détailler, ces deux principes de structuration et de catégorisation des textes.

La combinaison des principes de structuration méso-textuelle et de structuration générique donne des classes de textes comme les *genres de récits* auxquels j'ai consacré mon dernier livre, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, que vous avez cité. Mais je devrais aussi écrire sur les genres de l'argumentation, sur les genres de l'explication, sur les genres descriptifs et sur les genres de dialogues. Croiser ces deux modes d'organisation et de classification m'a permis de comparer les usages de la narrativité dans des genres aussi différents que l'histoire drôle, l'anecdote et le conte, la parabole, la fable et l'exemplum politique, etc. Dans ce livre, je croise des formes littéraires de narration comme le récit dans la poésie et au théâtre, et des formes non littéraires comme le fait divers et l'anecdote, le récit dans le discours politique et dans la publicité. Dans le premier livre écrit avec Ute Heidmann (*Le texte littéraire*, que vous avez également cité), nous avons étudié le cas des mutations génériques d'un fait divers qui est une histoire tragique, « Le jeu d'enfants », dans *Les Spectacles d'horreur*, recueil de nouvelles de Jean-Pierre Camus, en 1630, qui prend la forme d'une pièce de théâtre d'avant garde de Zacharias Werner, *Le 24 Février*, en 1809, montée par Goethe en 1810 sous l'intitulé générique novateur de « Tragédie du destin » qu'Albert Camus reprendra dans *Le Malentendu*, et la forme d'un article de journal de Kleist dans le *Berliner Abendblätter* du 13 novembre 1810, puis celle d'un double conte « Comment des enfants ont joué à l'abattage », dans la première édition des *Kinder und Hausmärchen* des Grimm, en 1812. Cela nous a permis d'étudier comment un récit se transforme en passant d'un genre à un autre, en traversant le temps et les contextes socio-culturels. Nous avons été fascinés également par l'exploration générique qui caractérise aussi bien les contes en vers et en prose de Perrault que les premiers contes d'Andersen. L'un et l'autre convoquent des genres très différents pour inventer leur idée du genre-conte.

Je travaille depuis plusieurs années sur un fait comparable à propos du *Spleen de Paris* de Baudelaire qui, pour fonder le genre *Petits poèmes en prose*, explore un grand nombre de possibles génériques, en particulier narratifs, mais pas seulement, et il en opère la transmutation en un genre de « poèmes » qui nous est aujourd'hui devenu familier, mais qui, pour le début de la seconde moitié du XIX^e siècle, était totalement novateur.

19. *Ibid.*, p. 102.

DM & GW – Plusieurs instances sont en jeu dans la constitution de la généricité d'un discours. Dans cette optique, Ute Heidmann et vous opérez une distinction entre trois « régimes de généricité » : le régime auctorial, que vous empruntez à Jean-Marie Schaeffer²⁰, le régime éditorial et le régime lectorial²¹. Si les régimes de généricité d'un texte peuvent converger, coexister harmonieusement, ils peuvent également se révéler divergents et entrer en concurrence et/ou en contradiction. Comment rendre analytiquement compte de ces décalages ou tensions possibles entre régimes ? Dans ces affrontements potentiels, peut-on identifier des facteurs qui déterminent d'éventuels principes de hiérarchisation ? En quoi ces relations dépendent-elles des genres en jeu et de leur caractère plus ou moins strictement contraint (on peut supposer que les relations entre régimes ne sont pas les mêmes selon les genres) ? Enfin, dans quelle mesure et selon quelles modalités les relations entre les différents régimes de généricité sont-elles déterminées par l'appartenance des textes à des types de discours particuliers (religieux, politique, journalistique, littéraire...) ? En d'autres termes, comment l'inscription d'un texte au sein d'un milieu socio-professionnel donné conditionne-t-elle les relations particulières entre les différents régimes de généricité ?

JMA – Le binôme des régimes auctoriaux et lectoriaux de généricité m'était déjà apparu comme insuffisant lors de mes travaux sur la presse écrite et sur l'auctorialité des grands discours politiques écrits par des nègres ou visés par des instances de partis politiques. Dans le cas de la littérature, l'introduction d'un régime éditorial s'est imposée dès que nous avons pris en compte l'historicité du devenir d'un texte et de ses mutations matérielles. Le triangle formé par ces trois régimes permet d'examiner les tensions qui les traversent. Des effets de dominante peuvent survenir, selon les genres de discours et les usages spécifiques de telle ou telle formation socio-discursive. Par exemple, un article de presse est moins le produit d'une signature individuelle (auctoriale) que d'une instance éditoriale collective (le journal) et les genres de la presse écrite se distribuent graduellement entre les pôles auctorial de l'opinion et anonyme de l'information. Les genres du discours militaire ou du discours juridique sont à auctorialité faible, sauf toutefois la plaidoirie d'un avocat. La littérature est abordée selon un paradigme auctorial dominant dans la conception traditionnelle biographisante, mais lectorial dominant dans une tendance si développée aujourd'hui que l'appropriation critique subjective devient la règle d'usage de la littérature tant au niveau scolaire qu'universitaire et de la production critique. Avec la glose, c'est le pôle lectorial qui peut être activé dans le discours religieux, dont les grands textes sont posés comme auctoriaux malgré les traductions et éditions différentes ; c'est toute la différence entre la lecture de l'Évangile et l'homélie d'un prêtre. Les approches philologique, d'histoire du livre et discursive ne mettent en revanche pas en avant un pôle plutôt que l'autre et le pôle lectorial est, dans ce cas, celui d'une théorie, d'une hypothèse de travail à vérifier et à confronter à d'autres théories et hypothèses. Dans une approche discursive, les trois pôles sont aussi importants. Le péritexte est à auctorialité moindre que le corps du texte, l'éditeur allant même jusqu'à imposer (au moins négocier) le titre des livres qu'il accepte de publier (quels qu'ils soient). Le rendement de ces trois régimes de généricité est donc, selon nous,

20. Voir Jean-Marie SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1989.

21. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *Le Texte littéraire, op. cit.*, pp. 12-13.

évident et demande des analyses très précises de chaque texte, de chaque traduction²² et de chaque édition.

On a vu, pour ne prendre que cet exemple, que le régime auctorial et éditorial des deux textes de Pourrat en faisait des contes alors que notre lecture ne pouvait en faire des « contes » au même titre que les *Contes de Marie-Cendron* ou de *la Belle au bois dormant* réécrits par Pourrat. Du moins, le régime lectorial problématise l'appartenance déclarée de ces textes à un genre large du conte pour envisager la participation complexe des deux textes cités au genre de l'anecdote. Genre de l'anecdote lui-même passé de la sphère de l'art de la conversation mondaine des XVII^e et XVIII^e siècles dans le champ de la parole populaire commune de la première moitié du XX^e siècle où il se rapproche de l'histoire drôle.

DM & GW – L'on sait qu'il existe des hiérarchies entre les genres, par exemple, au sein du discours journalistique, le grand reportage – l'adjectif qui qualifie le genre est explicite à cet égard – présente, dans la profession journalistique, davantage de prestige que les dépêches d'agences de presse. En témoigne notamment le fait que les premiers sont signés par leurs auteurs, ce qui n'est pas le cas des secondes (si ce n'est sous le nom de l'institution qui diffuse l'annonce : AFP, Reuters, etc.). Il en va de même en ce qui concerne les relations entre l'interview et l'entretien. Dans le domaine littéraire, jadis, au théâtre, la comédie était moins prestigieuse que la tragédie. Dans quelle mesure et comment votre conception de la généricité rend-elle compte de la valeur des genres, ou, plus précisément, de la valorisation (ou de la dévalorisation) dont ils peuvent faire l'objet, soit ce que l'on pourrait désigner, en reprenant une expression de Luc Boltanski et Laurent Thévenot²³, les « économies de la grandeur générique » ?

JMA – Cette question est pour moi délicate. Il est évident que les genres sont plus ou moins valorisés, selon les différentes sphères socio-discursives et les époques. Dans les organes de presse écrite, on confie effectivement volontiers les faits divers aux journalistes débutants et l'éditorial uniquement à des journalistes confirmés. Mais Félix Fénéon – dont je parle dans *Genres de récits* – a élevé le genre de la brève de fait divers, dans la rubrique des *Nouvelles en trois lignes* du *Matin* de l'année 1906, au rang d'un art raffiné de l'écriture brève et Apollinaire s'est amusé avec le genre de l'anecdote, comme je le montre aussi dans *Genres de récits*. Dans le champ littéraire proprement dit, cette valorisation socio-culturelle est réelle tant à la production qu'à la réception-consommation. Nous avons été frappés par le fait qu'Andersen voulait réussir au théâtre, genre valorisé (en particulier sur le plan économique) au début du XIX^e siècle. Il s'est mis à écrire des contes un peu par défaut et il a récupéré la théâtralité en faisant de ses *Eventyr*, dès le début, des textes à dire avant tout par lui-même. Le genre ainsi tourné vers l'oralisation et ce qu'on appelle aujourd'hui la « performance » lui a permis de voyager dans les grandes cours européennes et de se montrer dans le monde. Cette oralité a eu des

22. Ute HEIDMANN ajoute un régime de « généricité traductoriale » dans « C'est par la différence que fonctionne la relation avec un grand R³ ». Pour une approche comparative et différentielle du traduire », dans *The Frontiers of the Other*, s. dir. Gaetano CHIURAZZI, Berlin-Zürich, LIT Verlag, 2013, pp. 61-73.

23. Voir Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, « Nrf Essais », 1991.

conséquences sur son écriture peu académique, critiquée en son temps et corrigée par la plupart des traducteurs. Andersen a aussi écrit beaucoup de poèmes, mais le succès lui est venu du genre le moins valorisé à ses yeux. On pourrait dire la même chose de Perrault qui était plus intéressé, semble-t-il, par le genre de la fable que par le conte qui l'a pourtant rendu célèbre.

Cette question de « l'économie de la grandeur générique » est une question typiquement discursive que nous traitons à la lumière de données péritextuelles, épitextuelles et métatextuelles. L'important est de faire entrer dans le corpus d'analyse discursive des témoignages permettant de voir comment et par qui s'opère le processus de valorisation/dévalorisation générique. L'historicité est ici déterminante et les fluctuations de la valeur de tel ou tel genre dans le temps et dans les différentes couches de la société sont un fait socio-culturel de première importance, sur les plans auctorial, éditorial et lectoral. La dévalorisation littéraire des contes des Grimm dans les sections de germanistique et des contes de Perrault dans celles de littérature française a fait partie de ce que nous avons combattu en travaillant sur ce corpus. J'ai montré qu'un même processus de dévalorisation nuisait à la lecture et à la traduction d'un recueil de Borges : *El Hacedor*. Le traducteur français, Roger Caillois, a soigné les traductions des textes en vers et négligé celles des textes en prose, selon un régime de dévalorisation qui empêche de lire et de traduire les textes en prose du recueil comme des poèmes. Ce processus critique de dévalorisation touche un grand nombre de petits poèmes en prose de Baudelaire. Ceux qui sont les plus proches de l'anecdote sont généralement sous-évalués par la critique alors qu'ils m'intéressent au moins autant que de comprendre les raisons de cette dévalorisation critique.

DM & GW – Concernant l'identité générique des textes, elle peut faire l'objet de multiples désignations secondaires. Songeons, dans le cadre du roman, aux romans « sentimentaux », « policiers », etc. À quels besoins vous paraissent répondre cette tentation catégorisante qui anime les usages des genres ? Quels risques, mais aussi quels bénéfices, se profilent dans de tels efforts de spécification ? Dans les exemples cités (romans sentimentaux, policiers...), la qualification du genre paraît s'opérer avant tout en fonction de critères thématiques. Or, vous ne manquez pas de remarquer qu'il y va, en matière de genre de discours, d'une interaction entre les facteurs constitutifs de l'énoncé que Bakhtine appelle « contenu thématique, style et construction compositionnelle »²⁴, et qui correspondent respectivement, dans votre terminologie, au « composant pragmatique », à « la texture (phrastique et transphrastique) » et à la « structure compositionnelle »²⁵. L'une de ces composantes tend-elle à l'emporter dans la logique de dénomination des genres ? Observe-t-on certaines constantes en la matière ? En particulier, la désignation d'un « sous-genre » privilégie-t-elle un de ces facteurs, au sens où le niveau d'imbrication des genres où l'on se situe inviterait à tenir compte, par exemple, en première instance du composant pragmatique ? Ainsi le thématique qualifierait-il un genre déjà établi : roman *sentimental*, dialogue *philosophique*, etc.

24. Mikhaïl BAKHTINE, *Esthétique de la création verbale*, trad. du russe par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard, 1984, p. 265 (cité dans Jean-Michel ADAM, « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », *art. cit.*, p. 674).

25. *Ibid.*

JMA – Étant donné que je traite le « thématique » de Bakhtine comme une question sémantico-pragmatique, le premier point à prendre en compte est la macro-opposition sémantique entre l'ordre du fictionnel et l'ordre du factuel. Ces deux grands régimes de lecture établissent un type de rapport à la vérité-validité des énoncés : ceux qui sont soumis à la logique du *vrai vs* du *faux* (comme l'anecdote, la biographie et l'autobiographie) et ceux qui échappent à cette logique en étant littéralement *ni vrais ni faux* (comme le conte, l'histoire drôle, la fable et la parabole). Pour le reste, les sous-genres thématiquement distingués sont liées aux développements des genres. Plus ils sont élaborés, plus ils cherchent à se distinguer les uns des autres, plus ils innovent, plus ils posent de problèmes de classement et tendent à se distinguer par ce qui est le plus lisible : la base thématique commune à un certain nombre de textes. Cette base thématique est constituée par un type de monde, par des personnages-types, un temps et un lieu. Il est intéressant d'interroger la fonction sociale de ces distinctions : fonction d'abord éditoriale et de classement des librairies et des bibliothèques. À cette fonction pratique s'ajoute la fonction savante et critique qui tente de résoudre l'évolution continue des genres par des regroupements plus ou moins approfondis et justifiés.

Quand les antiquisants classent *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius et *Les Métamorphoses* d'Appulée dans « le roman antique », ils opèrent une classification totalement anachronique qui empêche de voir la spécificité de ces textes composites. C'est un bon exemple de classement critique opacifiant, qui empêche de lire le caractère profondément composite de ces textes antiques. Les récits enchâssés qu'étudie Maria Loreto Núñez²⁶ ne le sont pas à la manière des récits enchâssés des romans des XVIII^e et XIX^e siècles, mais c'est plutôt la narration encadrante qui tente artificiellement de mettre ensemble des récits génériquement différents. Quand on hésite à classer *L'Affaire Lerouge* de Gaboriau dans le genre du « roman populaire » ou du « roman policier », quand on rassemble une partie des romans de Jean Giono, de l'écrivain suisse C. F. Ramuz et certains romans de George Sand sous l'étiquette « littérature régionale », que gagne-t-on ? Ce qui doit nous intéresser, avec les sociologues de la littérature, ce sont ces procédures historiques de classement et déclassement. Ce qu'elles révèlent des institutions critiques et des systèmes de valeurs qui les animent (valorisation ou dévalorisation du populaire et du régional). La prise en compte des trois instances auctoriale, éditoriale et lectoriale est destinée à permettre d'étudier les tensions et décalages entre les jugements de ces instances dans le temps long (ou bref) de l'histoire d'un livre, de sa genèse à aujourd'hui et jusqu'à notre propre lecture.

Il est utile de distinguer, avec les ethno-anthropologues, les classements *émiques* et les classements *étiques* des genres²⁷. Les classements *émiques* peuvent être définis comme « indigènes », comme des classifications cognitives des acteurs sociaux : par exemple, les catégories établies par les journaux et les journalistes eux-mêmes, les classements pratiques des bibliothèques et des librairies, la façon dont Apulée lui-même catégorise, en latin, son texte, en parlant de « *varias fabulas* ». On

26. Voir à ce sujet la thèse de Maria Loreto NÚÑEZ, *Voix inouïes*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 2013 (2 vol.).

27. La distinction entre *etic* et *emic* a été établie par Kenneth Pike, en 1954 (voir, par exemple, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, The Hague / Paris, Mouton & Co., 1967, p. 41. Je renvoie surtout à l'article de Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN : « Emique », dans *L'Homme*, n° 147, vol. 38, 1998, pp. 151-166.

doit prendre très au sérieux ce que font Pourrat et Perrault quand ils sous-titrent « conte », le premier tous les textes de son *Trésor des contes*, et le second ses textes en prose de 1697 sauf *La Barbe bleue* et quand il distingue soigneusement *Peau d'Asne* et *Les Souhairs ridicules* qu'il qualifie de « contes » et *Griselidis* qu'il considère comme une « nouvelle ». Les classements *étiques* sont des classements scientifiques, ou plus largement critiques, établis de l'extérieur. Au classement *émique* de Pourrat, Bernadette Bricout²⁸ oppose un classement *étique* qui distingue des contes merveilleux, des contes religieux et des légendes, des contes d'animaux, des contes facétieux, des chansons, etc.

Comme Ute Heidmann l'a bien montré dans *Textualité et intertextualité des contes* et dans divers articles²⁹, la *fabula* d'Apulée, le *cunto* de Basile, les *Märchen* des Grimm et l'*Eventyr* d'Andersen, sont significativement différents des *Contes de ma mère Loye* du manuscrit des contes en prose de Perrault de 1695 et des *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralitez* de 1697. Ces derniers se distinguant des *Nouvelles historiques et galantes* de Catherine Bernard et Madame de La Fayette, des *Contes* de La Fontaine ou des *Nouvelles héroïques et satyriques* de Marie-Jeanne Lhéritier. Nous ne sommes pas là dans une valse d'étiquettes thématiques, mais dans des genres qui présentent des parentés qu'il faut étudier et des différences éloquents : c'est cela un système historique de genres.

DM & GW – Les genres fondés sur une interaction verbale paraissent présenter certaines spécificités en termes de généricité. Ils mettent en effet aux prises deux instances (au moins), dont les rôles (auteur et récepteur du discours) s'intervertissent lors de chaque nouvelle phase de l'échange. L'on peut songer aux correspondances, mais aussi aux entretiens ou débats publics, qui se différencient des premières par le caractère le plus souvent « direct » de l'interaction. Selon Catherine Kerbrat-Orechioni et Valérie Traverso, l'ajustement des règles du genre dans le dialogue, que vous désignez comme régi par un « mode compositionnel polygéré »³⁰, se joue dans « l'interaction en cours ». Le dialogue « prête » dès lors « souvent à négociation, voire à malentendu entre les participants »³¹. Mais pareil constat ne vaut-il que pour les textes génériquement fondés sur le principe de l'échange – le type de séquence que vous désignez comme « dialogue » –, que l'interaction soit « directe » (entretien) ou quelque peu différée (correspondances) ? Sur la base de vos réflexions sur les régimes de généricité, ne peut-on pas considérer que tout genre engage une forme de négociation pour déterminer sa généricité, au moins à titre de potentialité, entre, d'une part, les régimes de généricité auctorial et éditorial et, d'autre part, le régime lectorial, tout texte étant selon cette optique conçu comme pris dans un échange au sein duquel le régime éditorial peut éventuellement intervenir ? La différence se situerait alors dans le délai, potentiellement plus long pour la lecture d'un récit par son lecteur, par exemple, que dans un dialogue, ainsi que dans le caractère plus fréquent et plus développé de ces négociations dans le cadre de

28. Bernadette BRICOUT, *Le Savoir et la Saveur*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 108-127.

29. En particulier dans « Expérimentation générique et dialogisme intertextuel. Perrault, La Fontaine, Apulée, Straparola, Basile », dans *Féeries*, n° 8, 2011, pp. 45-69.

30. Jean-Michel ADAM, « L'argumentation dans le dialogue », dans *Langue Française*, n° 112, 1996, p. 34.

31. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI & Valérie TRAVERSO, « Types d'interactions et genres de l'oral », dans *Langages*, « Les genres de la parole », s. dir. Simon BOUQUET, n° 153, 2004, p. 46.

genres (correspondances, entretiens...) au sein desquels l'interaction entre l'auteur du discours et celui auquel il s'adresse est constitutive du genre³², à la différence du roman (le lecteur d'un roman ne « répondant » pas nécessairement au romancier).

JMA – Vous avez raison de parler d'interaction entre les régimes de généricité, mais entre les trois régimes. L'éditorial et l'auctorial sont un premier espace de négociation générique et les textes peuvent porter la trace d'une divergence entre ces deux instances (l'une imposant le titre ou le sous-titre en dépit du reste du livre). En fonction de son propre système de genres et des traces qu'il relève dans le texte, le lecteur négocie avec ces deux classifications de la production. Dans le mouvement de la lecture-interprétation d'un texte, sur la base de l'interprétation d'informations textuelles, on peut assister à une révision d'une catégorisation initialement opérée (à partir du périphrase généralement). Une discordance croissante peut apparaître entre ce que le lecteur lit et son premier jugement de généricité, qui conditionnait son interprétation. Un texte comme *La Barbe bleue* maintient une hésitation entre son appartenance au genre du conte merveilleux, ancrée dans une seule proposition : « La clé était Fée », et le genre de la nouvelle sanglante racontant l'histoire d'un tueur en série démasqué par sa dernière femme et puni grâce à l'arrivée de ses frères. L'absence, dans les deux textes de Pourrat cités plus haut, d'un énoncé de ce type les tire dans le sens du récit de petits faits vrais de parole qui caractérise l'anecdote, en dépit du « Il était une fois » d'ouverture.

La négociation relative au genre d'un texte est un aspect du dialogue-interaction constitutif de toute discursivité. Traversé par le *principe dialogique*, tout énoncé dialogue avec des textes et des énoncés antérieurs, il leur répond en appelant des réponses en retour, selon la définition que donne Vološinov de ce *dialogisme* constitutif :

Tout énoncé monologique, y compris un document écrit, est un élément inséparable de l'échange verbal. Tout énoncé, même sous forme écrite achevée, répond à quelque chose et attend à son tour une réponse. Il n'est qu'un maillon de la chaîne continue des interventions verbales.³³

Vološinov ajoute plus loin :

Un livre, c'est-à-dire *un événement de parole sous forme imprimée*, est aussi un élément de l'échange verbal. Il est l'objet de discussions dans un dialogue immédiat et vivant, mais, en outre, il est orienté vers une appréhension active, une élaboration et une réplique intérieure, vers une réaction organisée et également imprimée dans l'une des formes propres à ce domaine de l'échange verbal (compte-rendu, analyses critiques exerçant une influence sur les travaux suivants, etc.).³⁴

DM & GW – Dans vos analyses de la généricité, vous avez été amené à vous pencher non seulement sur la participation de textes à plusieurs genres, mais aussi

32. Bien entendu, les deux interlocuteurs sont l'un et l'autre producteurs (auteurs) du texte, et non lecteurs (ou auditeurs) à proprement parler (en fait, ils ne sont lecteurs que dans l'acte englobant de la production). À cet égard, le lecteur ou l'auditeur en position de tiers d'une correspondance ou d'un entretien a bien entendu lui aussi son rôle dans l'identification (et éventuelle reconfiguration) de la généricité du texte qu'il lit.

33. Valentin N. VOLOŠINOV, *Marxisme et philosophie du langage* (1929), traduit du russe par Patrick SÉRIOT & Inna TYLKOWSKI-AGUEEVA, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, p. 267.

34. *Ibid.*, pp. 319-321.

sur les effets de la co-présence des textes sur leur généricité. Vous écrivez à ce sujet qu'« [u]n texte donné peut entretenir des relations avec d'autres textes co-présents au sein d'une même aire scripturale : recueil de contes, de nouvelles ou de poèmes, rubriques d'un journal ou d'un magazine [...]. Entre ces textes des convergences ou des divergences (inter)génériques plus ou moins importantes peuvent intervenir »³⁵. À cet égard, vous avez essentiellement focalisé votre attention sur des ensembles textuels relevant soit d'une même formation socio-discursive (et d'un même medium), en particulier la presse³⁶, soit d'un même « mode de composition textuel »³⁷, le plus souvent le narratif (dans vos travaux sur les contes en collaboration avec Ute Heidmann, par exemple³⁸), mais aussi le poétique (*Les Fleurs du mal*³⁹). Si, dans le premier cas, la co-présence de textes participant de différents genres de discours apparaît comme une donnée constitutive du medium spécifique qu'est le journal, dans le second cas, bien que les différents textes puissent participer de différents genres, ils n'en relèvent pas moins, en première instance, des genres de récits ou des genres poétiques. Une dynamique homogénéisante paraît régir l'appréhension de ces ensembles génériquement hétérogènes. Elle semble, pour ce qui concerne la presse, être assurée par le medium, dans le second cas par la relative homologation formelle des textes (leur appartenance à un même mode de composition global). Mais une telle dynamique unifiante est-elle toujours à l'oeuvre ? Qu'en est-il en ce qui concerne des agencements de textes de genres différents qui ne relèveraient pas d'une formation socio-discursive et d'un medium au sein desquels l'hétérogénéité générique constitue une norme ? À titre d'exemple, on peut songer à des collections comme « Poètes d'aujourd'hui » et « Écrivains de toujours », dans la mesure où ces ouvrages monographiques consacrés à des écrivains sont fréquemment constitués par la juxtaposition de textes de différents genres : la formule la plus simple est l'essai critique et/ou biographique, suivi d'une anthologie, mais elle peut être complexifiée, par l'adjonction d'un texte autobiographique de l'auteur, par exemple. En l'absence d'un genre assumant de façon manifeste une fonction enchâssante, de tels agencements de textes (sachant en outre qu'il convient, dans ce cas de figure particulier, de prendre en considération l'effet homogénéisant produit par l'appartenance à une collection) participent-ils d'un genre particulier, généré par l'interaction des différents genres en relation ? En d'autres termes, une unité générique supérieure peut-elle, ou doit-elle nécessairement, se constituer lorsque des textes de plusieurs genres coexistent en l'absence de tout genre enchâssant (et donc de toute hiérarchisation générique apparente) ?

35. Jean-Michel ADAM, *Genres de récit*, *op. cit.*, p. 24.

36. Voir, notamment, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *art. cit.*, ainsi que l'ensemble du numéro qu'ouvre cet article « Genres de la presse écrite », s. dir. Jean-Michel ADAM, dans *Pratiques*, n° 94, juin 1997. [En ligne], URL : <http://www.pratiques-cresef.com/cres0597.htm> ; mais aussi « La presse écrite : des genres aux mélanges de genres », s. dir. Jean-Michel ADAM, dans *Études de Lettres*, n° 256, vol. 3-4, 2000, ainsi que « Genres de la presse écrite et analyse de discours », s. dir. Jean-Michel ADAM, Thierry HERMAN & Gilles LUGRIN, dans *Semen*, n° 13, 2001. [En ligne], URL : <http://semen.revues.org/1635>

37. Jean-Michel ADAM, *Genres de récit*, *op. cit.*, p. 22.

38. Voir Ute HEIDMANN & Jean-Michel ADAM, *Textualité et intertextualité des contes*. Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier..., Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle », 2010, ainsi que les chapitres figurant dans *Le Texte littéraire* (*op. cit.*) consacrés à Grimm et Andersen.

39. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, « Recueil et intertextualité », dans *Le Texte littéraire*, *op. cit.*, pp. 101-117.

JMA – Un regroupement éditorial de textes apparentés donne par exemple les recueils de contes fantastiques de Maupassant, distingués des recueils de contes normands. Les manuscrits du journal de travail de Kafka ont donné lieu à deux publications séparées regroupant les aphorismes d'une part et les récits d'autre part. Ce classement éditorial, qui a échappé totalement à Kafka, brouille la lecture, comme nous l'avons montré à propos du petit texte sur Prométhée que nous étudions dans *Le Texte littéraire*⁴⁰. En rassemblant sous le titre *Trésor des contes* les textes qu'il a recueillis et réécrits dans l'Auvergne de la première moitié du xx^e siècle, Henri Pourrat procède à une unification générique qui est dans l'esprit de la folkloristique de l'époque fortement influencée par l'entreprise des Grimm⁴¹. Cela empêche de lire la diversité des genres que Pourrat rassemble dans le but d'élever au rang de littérature tout ce qui se raconte dans les villages reculés des monts d'Auvergne de la première moitié du xx^e siècle.

Dans le cas de contes comme *Le petit Poucet*, *Le petit Chaperon rouge* ou *Le Chat botté*, il semble que le processus ait été inverse. Nous sommes tellement habitués à lire ces contes séparément ou dans un ordre indifférent que la logique du recueil de Perrault est invisible pour la plupart des lecteurs et des commentateurs. J'ai montré, dans *Textualité et intertextualité des contes*, que les textes se répondent et s'éclairent. J'ai également mis en évidence, dans *Le Texte littéraire*, la cohérence du *Premier cahier* qui rassemble les quatre premiers contes écrits par Andersen. Ils forment un ensemble génériquement et intertextuellement hétérogène d'où se dégage une poétique originale. La prise en compte de ces recueils comme ensembles co-textuels éclaire le sens des contes isolés et densifie leur sens par les contrastes autant que par les répétitions.

Dans le cas d'une hyperstructure journalistique, l'information est diffractée en articles et graphiques, schémas, photos et c'est l'ensemble qui fait sens, comme le titre englobant le prouve. La caractéristique de ces hyperstructures textuelles (dispositif caractéristique également des manuels scolaires et des encyclopédies) est d'abord de regrouper des articles de genres différents dans l'espace matériel d'une demie page et maximale d'une double page : interview, commentaire, simple chronologie de faits, photo légendée, schémas et graphique, etc. Ces hyperstructures journalistiques ou didactiques multiplient les régimes de lisibilité ; elles diversifient et diffractent l'information. Ce qui me passionne dans ces dispositifs, ce sont les divers types de lectures que des genres ainsi rassemblés mobilisent. Pour répondre à votre dernière question : l'hyperstructure ne me paraît pas être un cas de regroupement sous la domination d'un genre enchâssant. L'hétérogénéité générique est donc possible, mais à condition d'être unifiée dans un dispositif éditorial et auctorial responsable dont la visée de sens doit bien apparaître.

Pour ne prendre qu'un exemple littéraire que j'ai beaucoup étudié, quand Borges assemble, comme il le dit lui-même, des poèmes inédits et des morceaux de prose écrits de façon totalement indépendante, l'opération de mise en recueil,

40. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, « Lire-traduire un texte de Franz Kafka. Généricité, co-textualité, intertextualité », dans *Le Texte littéraire, op. cit.*, pp. 119-139. Ute HEIDMANN a prolongé cette étude dans une publication récente : « Un mythe et deux façons de le (r)écrire : Prométhée dans deux textes de Franz Kafka (1918 et 1920) », dans *Modernités antiques*, s. dir. Véronique GÉLY, Sylvie PARIZET & Anne TOMICHE, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2014, pp. 145-159.

41. Voir, à ce sujet, l'article d'Ute HEIDMANN sur « Le dialogisme intertextuel des contes des Grimm », *Féeries*, n° 9, 2012, pp. 9-28.

au sein d'un ensemble cotextuel unifié par un titre, *El Hacedor*⁴² (1960), et encadré par un texte-dédicace à « Léopoldo Lugones » et par un texte-épilogue, introduit entre les textes des échos sémantiques. L'épilogue le dit très clairement (je traduis au plus près) : « De tous les livres que j'ai confiés à l'impression, aucun, je crois, n'est aussi personnel que cette forêt de leçons variées mises en recueil et désordonnées, précisément parce qu'elle abonde en reflets et en interpolations ». Si l'on prend au sérieux cette idée de *reflets et d'interpolations* et si on étend ce concept de son sens habituel d'insertion de mots, de syntagmes et de phrases dans un texte jusqu'à l'idée d'insertion de textes dans l'ensemble co-textuel que forme le recueil, on perçoit que le macro-texte du recueil fait sens dans sa composition productrice de reflets et d'échos entre textes, même les plus éloignés et génériquement différents. L'édition anglaise⁴³, qui se contente de ne retenir que les « Stories », ampute le recueil d'un grand nombre de ces reflets et interpolations. Cette amputation empêche de voir la poésie de ces proses narratives. Un tel choix critique et éditorial macrogénérique simpliste, opposant *prose* et *poésie*, aboutit à une destruction de ce qui justifiait, aux yeux de Borges, la mise ensemble de textes aussi disparates.

DM & GW – En vertu de la conception de la généricité que vous proposez, fondée sur une dynamique de participation à des modèles génériques convoqués, vous avancez que « [l]es systèmes de genres évoluent » et que, par conséquent, « des genres disparaissent avec les formations socio-discursives et les pratiques auxquelles ils étaient associés »⁴⁴. Mais qu'en est-il de l'apparition de nouveaux genres, dont on peut postuler, à vous suivre, qu'ils peuvent être liés non seulement aux transformations de formations socio-discursives existantes, mais aussi à l'apparition de nouvelles ? À titre d'exemple, relativement récent au regard de l'histoire des genres de discours, l'on peut notamment songer au développement du discours journalistique au cours du XIX^e siècle et à la façon dont la « matrice médiatique » de la presse a donné lieu à l'apparition d'une multitude de genres neufs, ou du moins identifiés, et donc pour une large part perçus, comme tels, du fait-divers à l'interview en passant par le reportage⁴⁵. Quand, et en vertu de quels paramètres, peut-on considérer qu'a lieu la naissance d'un nouveau genre ? Un genre naît-il à partir du moment où, pour répondre à l'impression d'une spécificité sur le plan du système des genres existants, une dénomination nouvelle est utilisée par un groupe donné pour désigner un ensemble particulier de textes ? Un genre peut-il exister de façon effective avant d'avoir été identifié comme tel ?

JMA – J'ai toujours rêvé d'étudier la disparition du genre des histoires tragiques ou histoires sanglantes dans lesquelles se sont illustrés, au début du XVII^e siècle, Jean-Pierre Camus et François de Rosset. Ce genre, qui existe en parallèle avec les canards populaires sous forme d'occasionnels, réapparaît au XIX^e siècle dans les *Chroniques italiennes* de Stendhal (par exemple *Les Censi*, 1837), dans *Les Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly (1874), dans certaines nouvelles de Maupassant inspi-

42. Jorge Luis BORGES, *L'Auteur et autres textes. El Hacedor*, trad. de l'espagnol (Argentine) par Roger CAILLOIS, Paris, Gallimard, « L'imaginaire », 1982 (édition bilingue).

43. Jorge Luis BORGES, *The Aleph. Including the Prose Fictions from The Maker*, trad. de l'espagnol (Argentine) par Andrew HURLEY, London, Penguin Books, « Penguin Classics », 2004 [1998].

44. Jean-Michel ADAM, *Genres de récit, op. cit.*, p. 14.

45. Voir Marie-Ève THÉRENTY, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, « Poétique », 2007, pp. 49-120.

rées de fait divers. Les liens entre le fait divers et la littérature transparaissent dans cette mutations d'un genre à succès au début du xvii^e siècle et éloigné du canon des histoires de la littérature et ce n'est pas sans rapports avec l'émergence du roman policier.

La naissance du genre du roman policier avec Edgar Poe est certainement liée au succès des faits divers de la grande presse de l'époque, comme le thématise l'écrivain américain dans *The Mystery of Marie Roget* paru dans le *Ladies' Companion* fin 1842 et début 1843. Avec *The Murders in the Rue Morgue* (1841) et *The Purloined Letter* (1844), ces trois nouvelles donnent naissance à un genre qui, en France, outre les traductions de Baudelaire, a inspiré un admirateur de l'écrivain américain, Charles Barbara, qui a écrit *L'Assassinat du Pont-Rouge*, paru en deux livraisons de la *Revue de Paris* en 1855. En raison de son grand succès, ce livre aujourd'hui inconnu (qui intègre un sonnet confié par Baudelaire à son ami Barbara) a connu cinq rééditions (avec des transformations auctoriales) et une adaptation théâtrale. Quelques années avant *L'Affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau (1863 et 1866) et *A Study in Scarlet* d'Arthur Conan Doyle (1887), le genre du roman policier à énigme existe donc déjà en France, porté par deux admirateurs de Poe. En fait, les trois récits de Poe ont été précédés par une nouvelle d'E.T.A. Hoffmann intitulée *Mademoiselle de Scudéry*, également inspirée de faits divers, publiée en 1818 et reprise dans le grand recueil de l'écrivain allemand : *Les Frères de Saint-Sérapion*, paru entre 1819 et 1821. C'est Madeleine de Scudéry, vieille dame connaissant si bien les méandres du cœur humain, qui sert de détective, avant Dupin et Sherlock Holmes, et qui, avec une même perspicacité, dénoue l'énigme sur laquelle les enquêteurs butent. On pourrait encore remonter jusqu'au *Zadig* de Voltaire, comme le prouve sa reprise manifeste au tout début du roman policier médiéval d'Umberto Eco : *Le Nom de la rose*.

J'ai travaillé sur deux recueils qui ont participé à la naissance de deux genres : le conte français de la fin du xvii^e siècle tel que Perrault l'élabore dans ses contes en vers (1694), son recueil manuscrit des *Contes de ma mère Loye* (1695) et dans son recueil des *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralitez* (1697), et je travaille actuellement sur le genre du poème en prose tel que Baudelaire le fabrique entre 1857 et 1867. L'un et l'autre ne procèdent pas à partir de rien. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 atteste bien l'existence du genre dont Perrault va redéfinir les contours. Il en va de même pour Baudelaire qui part du *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand, comme il le dit dans la lettre à Arsène Houssaye qui sert de préface au recueil mis au point par Théodore de Banville et Charles Asselineau (dans le tome IV des *Œuvres complètes* de 1869, deux ans après le décès de Baudelaire). Baudelaire n'invente donc pas le genre revendiqué par un des titres qu'il avait prévu : *Petits poèmes en prose*. C'est bien à partir d'un genre émergent que lui est venue « l'idée [...] de tenter quelque chose d'analogue ». Et dans le dernier paragraphe de sa lettre, il ajoute :

Sitôt que j'eus commencé le travail, je m'aperçus que non seulement je restais bien loin de mon mystérieux et brillant modèle, mais encore que Je faisais quelque chose (si cela peut s'appeler *quelque chose*) de singulièrement différent, accident dont tout autre que moi s'enorgueillerait sans doute, mais qui ne peut qu'humilier profondément un esprit qui regarde comme le plus grand honneur du poète d'accomplir *juste* ce qu'il a projeté de faire.

La stabilisation générique se fait autour du recueil du *Spleen de Paris* (un des autres titres prévus par Baudelaire) qui se présente, comme le recueil d'Aloysius Bertrand, comme une véritable « expérimentation générique »⁴⁶. L'expérimentation du genre du poème en prose procède à partir d'emprunts multiples aux genres de discours présents dans le moment culturel du milieu du XIX^e siècle. Cette expérimentation s'est faite au long des années, parallèlement à l'écriture des *Fleurs du mal*. Baudelaire a écrit, souvent en même temps, parfois ultérieurement, les versions en vers et en prose du « même » poème et de multiples passages des poèmes en prose correspondent à des poèmes en vers. On peut donc observer sur pièces l'invention d'un genre.

Manifestement, quand Doubrovsky « invente » le genre de l'autofiction, il ne fait que donner un nom à ce qui existe déjà dans le genre de l'autobiographie. Un genre peut donc exister avant qu'un nom ne lui soit attribué, mais c'est à partir de cette nomination (*Petits poèmes en prose* ou *Autofiction*) que le problème se pose au lecteur, aux éditeurs, et que les écrivains se positionnent. Rimbaud ne dira jamais écrire des poèmes en prose et Verlaine, son éditeur des *Illuminations*, n'en parlera pas plus. La poésie a alors franchi le pas problématisé par Baudelaire : lorsque le vers disparaît, le poème peut quand même exister. Avec l'autofiction, la question est un peu plus délicate puisqu'elle concerne un flottement entre les genres du roman et de l'autobiographie et les pactes de lecture *fictionnel* du premier et supposé *factuel* du second. C'est cette rupture déclarée du pacte sémantico-pragmatique de lecture de certains textes qui rend nécessaire l'étiquetage d'une catégorie médiane. Mais le genre du « roman historique », pour ne prendre que cet exemple, faisait déjà flotter le pacte de lecture entre fiction et factualité.

Je ne réponds pas bien à vos questions car je ne peux procéder que par des exemples, des études de cas que j'ai un peu étudiés. C'est un aspect des travaux sur les genres et la généricité : nous devons, autour de présupposés discursifs partagés, accumuler les faits et les décrire pour avancer dans une réflexion théorique nécessairement collective.

DM & GW – Bien que l'analyse de discours ait été conduite, depuis plusieurs années, à s'intéresser aux discours médiatiques – dans *Genres de récits*, vous abordez par exemple le fait-divers –, il semble que la dimension proprement médiatique du médium ne se situe tout de même pas au centre dans votre travail. Elle est certes toujours mentionnée comme une composante essentielle de la généricité⁴⁷. Dans cette optique, le régime de généricité éditorial correspond à « toutes les instances de médiation des faits de discours »⁴⁸ et assure en conséquence une fonction « intermédiaire »⁴⁹ entre les deux autres instances en jeu. Il n'en reste pas moins qu'une part fondamentale de la donne médiatique semble relativement peu prise en considération dans le cadre de vos nombreuses analyses concrètes. Cette minoration d'un paramètre que vous posez dans le même temps comme fondamental dans la constitution des discours et de leur généricité ne risque-t-elle pas de faire passer à

46. Notion développée par Ute HEIDMANN dans *Textualité et intertextualité des contes*, *op. cit.*, pp. 34-36.

47. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *Le Texte littéraire*, *op. cit.*, p. 21. Voir également Jean-Michel ADAM, *Genres de récit*, *op. cit.*, p. 24.

48. *Ibid.*, p. 13.

49. *Ibid.*, p. 14.

côté d'éléments importants dans l'interprétation des phénomènes discursifs, et en particulier génériques ? On peut notamment songer à la matérialité des supports et à ce qu'ils impliquent en termes de conditionnement des discours et de leurs usages (soit leurs conditions matérielles de formation, de diffusion et de réception) – qu'advient-il par exemple de la genericité d'un échange oral (par exemple un entretien radiophonique) lorsqu'il est transcrit ? Comment envisager une telle transformation, qui ne se réduit pas à un changement de support, mais qui implique également, ce qui ne va pas sans incidence sur le plan générique, une institution médiatique, qui présente un habitus socio-professionnel et qui se caractérise par des modalités d'usages particulières pour son public.

JMA – Les déclarations des pages 21 du *Texte littéraire* et 24 de *Genres de récits* ne sont pas décoratives. Si vous considérez la seconde partie de *Textualité et intertextualité des contes*, consacrée aux contes de Perrault, vous verrez que j'accorde une importance extrême à la question de la matérialité discursive. Je commence mon analyse par la signification de certaines majuscules chez Perrault⁵⁰, majuscules que de nombreuses éditions suppriment et que de nombreux analystes négligent. Louis Marin, qui a été un des plus intéressants commentateurs des contes de Perrault, travaillait sur des éditions dont il ne donnait généralement pas la référence... ce qui entraîne des effets de lecture incontrôlés et incontrôlables. En mettant en avant la question de l'édition originale, des éditions successives et autres pré-publications, c'est la matérialité du média qui est prise en compte car *elle est l'historicité même de tout texte*.

Je ne partage donc pas votre sentiment sur mon approche des textes. J'accorde aux éditions, à leur ponctuation et à leurs illustrations, à la composition du recueil (co-textualité) et au péri-texte une très grande importance. Ute Heidmann a attiré notre attention sur le rôle de tous les éléments iconiques de l'édition originale des *Histoires ou contes du temps passé. Avec des moralités* et du manuscrit d'apparat des *Contes de la mere Loye*. Les informations qu'elle a tirées de ces données matérielles du média (vignettes, frontispice et fronton de l'épître dédicatoire) sont très intéressantes et forment un système si cohérent qu'elle considère les deux recueils de Perrault comme des iconotextes⁵¹.

Le sens surgit des transformations génétiques, éditoriales et traductoires de la matérialité discursive. Cette question de la matérialité icono-textuelle traverse mes travaux sur la publicité et les recherches menées avec Gilles Lugin sur les hyperstructures journalistiques⁵². C'est l'attention aux contraintes et problèmes posés par la matérialité du média qui m'ont fait passer une dizaine d'années à étudier la presse écrite et un peu plus à travailler sur la propagande publicitaire.

Je ne prendrai que l'exemple de la matérialité graphique d'un énoncé qui se trouve sur un logo en forme d'armoiries présent sur certains paquets de cigarettes Marlboro :

50. Ute HEIDMANN, *Textualité et intertextualité des contes*, op. cit., pp. 174-179.

51. Question abordée par Ute Heidmann dans « Ces images qui (dé)trompent. Pour une lecture iconotextuelle des recueil manuscrit (1695) et imprimé (1697) des contes de Perrault », dans *Féeries*, n° 11, 2014, à paraître.

52. Voir Jean-Michel ADAM & Gilles LUGRIN, « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques ? », dans *Cahiers du Cediscor*, n° 6, 2000, pp. 133-149. [En ligne], URL : <http://cediscor.revues.org/327> ; ainsi que : « Effacement énonciatif et diffraction contextuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », dans *Semen*, n° 22, 2006, pp. 127-144. [En ligne], URL : <http://semen.revues.org/4381>



Marlboro incorpore, dans l'iconicité des armoiries en or, rouge et blanc de Philip Morris, une célèbre « petite phrase » historique, attribuée à Jules César, à propos d'une bataille rapidement gagnée, en 47 av. J.-C. Cet énoncé, qui relève du genre de la propagande politique romaine, est ici non seulement cité en latin, mais typographié à la manière des textes antiques gravés sur les pierres : en majuscules et avec le point moyen (colon), placé à mi-hauteur de ligne, qui a la valeur de notre point-virgule. Ce ponctuant de structure périodique découpe une superbe période ternaire bi-syllabique, constituée de 3 mots-phrases. Chaque membre commence par la même consonne /v/ et se finit sur la même voyelle /i/, redoublée dans les membres 2 et 3 de la période. Cet énoncé est la composante verbale d'un genre d'iconotexte : les armoiries de la tradition de l'héraldique où il est fréquent qu'un blason soit accompagné d'une devise latine. Quand la marque Marlboro s'empare du récit minimal de César, elle transpose le récit de la victoire romaine sur le terrain publicitaire de la bataille commerciale et incorpore ainsi les vertus de l'empereur romain et le contenu glorieux de l'épisode guerrier. C'est, semble-t-il, après le foudroyant succès commercial de la marque au célèbre cow-boy que cette devise a été adoptée par Philip Morris. Certes, le discours légal en noir et blanc sur les dangers de la cigarette, en très gros caractères, est beaucoup plus lisible que la devise et perturbe cette euphorie. Il n'en reste pas moins qu'en passant dans l'héraldique du logo de la marque PM, le slogan de propagande politique romaine devient la *devise* d'une marque commerciale. Sans changer de langue, son genre discursif est transformé et incorporé dans la publicité. L'énoncé intertextuel à partir duquel cette devise a été fabriquée provient, bien sûr, des biographies de César racontées par Plutarque (*Vie de César* 56) et par Suétone (*Vies des douze César, César* 37, 4), mais il provient, en fait, moins directement de ces (inter)textes latins que de l'interdiscours culturel où il est devenu une de ces « phrases sans textes » qu'étudie Maingueneau⁵³ ; c'est-à-dire un de ces énoncés intertextuellement extraits de leur texte d'origine et passés dans la mémoire interdiscursive d'une communauté linguistique et culturelle où ils sont disponibles pour de nouveaux emplois citationnels ou parodiques et des *reconversions génériques*.

Donc, *oui*, on risque de passer à côté d'effets de sens capitaux, si on ne tient pas compte des données matérielles du média et du conditionnement de la lecture qu'il génère. On peut manipuler les textes et la lecture par les dispositifs typographiques et iconiques (le texte lui-même faisant image). Nous avons beaucoup tra-

53. Dominique MAINGUENEAU, *Phrases sans textes*, Paris, Armand Colin, 2002.

vaillé, avec Ute Heidmann, sur les deux éditions par Hetzel des *Contes de Perrault*. Il s'agit d'une des plus spectaculaires reconfigurations éditoriales de ces textes, et pas seulement à cause des illustrations de Gustave Doré ! C'est tout le dispositif du livre qui change, texte et périphrase.

Je reviens sur la question que vous posez à propos des transcriptions d'entretiens, de l'oral et de l'écrit. Le genre journalistique de l'interview est un bon exemple de neutralisation de l'oralité et donc de changement de sens des paroles prononcées. Dans un récent entretien accordé à la revue *Genesis*, le linguiste Antoine Culioli pose en préalable à l'entretien sa volonté que l'on ne retouche pas son propos. Il souhaite qu'il reste tel qu'il l'aura produit et motive ainsi cette requête : « On m'a souvent dit qu'à travers les transcriptions fidèles on entendait ma voix, ma prosodie. Le texte, c'est finalement une texture, c'est quelque chose de beaucoup plus compliqué que du linéaire »⁵⁴. On ne peut pas mieux dire.

J'ai travaillé cette question de très près lorsque j'ai essayé de transcrire le phrasé de Malraux, pages 51-55 de la dernière édition de *La Linguistique textuelle* où j'insiste sur l'étape philologique de la mise au point du texte pour l'analyse. Je l'ai fait également pour le célèbre discours de Montréal du général de Gaulle qui se termine par l'incroyable « Vive le Québec libre ! »⁵⁵. Dans *Genres de récits*, j'étudie un débat entre Laurent Fabius et Jacques Chirac, en proposant une transcription de travail qui tient compte de l'oralité et même de mouvements de tête⁵⁶. Je fais la même chose, dans le même chapitre sur le récit dans le discours politique, à propos d'un discours de Giscard d'Estaing⁵⁷.

Pour ne prendre qu'un bref et récent exemple, considérons la première phrase du discours du premier ministre français Manuel Valls, le 8 avril 2014 à l'Assemblée nationale. J'en donne successivement la transcription officielle sur le site du premier ministre (où elle est donnée en caractères gras et constitue un paragraphe) et ma transcription de l'énoncé prononcé effectivement devant une assemblée houleuse dès les premiers mots du discours. Je m'intéresserai seulement à la phrase-incipit, en gras dans la version écrite :

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les députés,
Trop de souffrance, pas assez d'espérance, telle est la situation de la France.
Et c'est conscient de cette réalité que je me présente devant vous.

Monsieur le président Δ// mesdames et messieurs les députés // tot/trop de souffrance Δ// pas / assez d'espérance // telle / est la situation / de la France √
///⁵⁸
Et c'est conscient Δ// de cette réalité // que je me présente / devant vous √ ///

54. Antoine CULIOLI, « "Toute théorie doit être modeste et inquiète". Entretien avec Jean-Louis Lebrave et Almuth Grésillon », dans *Genesis*, n° 35, 2012, p. 147.

55. Jean-Michel ADAM, « Quand dire "Vive le Québec libre !" c'est faire l'Histoire avec des mots », dans *Discours et constructions identitaires*, s. dir. Denise DESHAIES & Diane VINCENT, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, pp. 13-38.

56. ID., *Genres de récits, op. cit.*, pp. 208-219.

57. *Ibid.*, pp. 219-244.

58. Je note par des barres obliques les temps de pause : pause très brève = /, pause marquée = // et pause longue ponctuant fortement le discours = ///. Je note les deux intonations montantes fortes par Δ et l'intonation descendante de fin de phrase périodique par √.

Trop de sou FRANCE	(4 syllabes et ton montant Δ)
<i>Antithèse</i>	
Pas assez d'espé RANCE	(6 syllabes et ton continu)
<i>Anaphore résomptive</i>	
TELLE EST la situation de la FRANCE	(10 syllabes et ton descendant de clôture √)

Cette phrase périodique ternaire est un bel exemple de *période rhopalique* où les membres de la période deviennent de plus en plus longs (comme ici) ou de plus en plus courts. L'ampleur progressive de cette forme rhétorique classique est l'indice d'une montée en puissance du discours. Mais cette intensité croissante est ici hachée par une émotion que le bégaiement sur l'attaque du premier membre de la période manifeste d'emblée. Le ton saccadé de Valls ne fait pas ressortir l'unité rythmique interne croissante de chaque membre de la phrase périodique. Le moule n'est pas maîtrisé par l'orateur (trop d'émotion ? Phrase oratoire mal appropriée à son genre d'éloquence ? Agitation de la droite de l'hémicycle qui le gêne ?, il est manifestement perturbé). Cet incipit du discours est, par ailleurs, caractérisé par la forme nominale des énoncés successifs. La construction nominale a la particularité énonciative et discursive de faire apparaître le contenu comme non pris en charge énonciativement, comme préconstruit, comme une sorte de bilan d'un état du monde (ici de la France) déjà là, préexistant au discours. Cette entrée en matière tranche par rapport à ce qui suit, beaucoup plus fortement marqué par la présence en première personne du sujet parlant (grande caractéristique du discours politique français de ces dernières années). C'est évident dès la phrase-paragraphe suivante.

Pour moi, la transcription de travail-édition que nous devons faire pour étudier ce genre de texte est déjà un début d'analyse, du fait de l'attention marquée au matériau de l'oral, comme l'attention à l'écrit passe par la ponctuation noire et la ponctuation blanche. Ce que vous dites des habits de l'instance médiatrice (presse, télévision, édition) est tout à fait juste, mais c'est dans le détail de la matérialité discursive et dans la comparaison des états textuels que nous pouvons espérer aborder les questions dont vous parlez. Comme le dit très souvent Maingueneau, c'est dans le texte et dans le corpus de textes constitué pour l'analyse qu'il faut chercher les données du contexte. Ce qui nous renvoie à ce que je considère comme l'apport spécifique des études de Lettres à la culture et à l'éducation : apprendre à lire de près, de très près, *littéralement et dans tous les sens*⁵⁹. Le travail de l'historien et celui du sociologue des médias sont des apports complémentaires, mais mon travail consiste à tenter de démontrer, par l'attention portée à la matérialité discursive, que l'apport du linguiste analyste des textes et des discours est tout aussi important.

DM & GW – Le concept de généricité a été élaboré dans le droit fil de perspectives qui tendent à souligner la parenté foncière des genres de discours en neutralisant leurs spécificités, notamment celle du discours littéraire, en première instance du moins. Vous écrivez à ce sujet, en vous situant dans le prolongement des positions de Todorov, qu'« [u]ne conséquence majeure découle [du] passage de la poétique à la théorie du discours : les genres littéraires ne sont qu'un cas parmi d'autres de "systèmes de genres" d'une société donnée »⁶⁰. Dans le même temps,

59. Comme, d'après sa sœur, Rimbaud l'aurait répondu à sa mère, à propos de la lecture des *Illuminations*.

60. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, *Le Texte littéraire, op. cit.*, p. 21.

vous soulignez que la généricité dépend des types de discours en jeu, c'est-à-dire de « champ[s] socio-culturel[s] » qui présentent tous des « systèmes de genres différents »⁶¹. Épistémologiquement et heuristiquement, quels sont les bénéfices de cet aplanissement pour l'étude des usages particuliers des genres au sein des différents types de discours et formations socio-discursives ? De façon plus particulière, qu'implique pour l'étude des genres littéraires l'adoption d'un point de vue qui, en première instance du moins, procède à la mise sur le même plan des différents types de discours et, corollairement, quelles seraient les spécificités particulières du discours littéraire en termes de mise en œuvre de la généricité ?

JMA – Je suis heureux que vous me posiez cette question car elle revient très souvent sous la plume de collègues littéraires. Il y a visiblement là un énorme malentendu, qui se mue, chez certains, en procès d'intention à l'encontre de l'analyse linguistique et discursive des textes littéraires. *Oui*, je pense, avec Todorov, que les genres littéraires « ne sont rien d'autre qu'un [...] choix parmi les possibles du discours, rendu conventionnel par une société »⁶². Les « possibles du discours » dont parle Todorov se définissent au sein des différents « systèmes de genres » que les groupes sociaux élaborent au cours de leur évolution historique, faite de contacts et d'emprunts avec et à d'autres groupes sociaux : « Le choix opéré par une société parmi toutes les codifications possibles du discours détermine ce qu'on appellera son *système de genres* »⁶³. Dire que les genres littéraires ne sont qu'un des genres, parmi d'autres, d'un groupe social d'une époque donnée ne consiste pas à « neutraliser leur spécificité ». Cela veut seulement dire qu'il faut considérer la spécificité des genres littéraires par rapport aux autres genres de discours d'une formation socio-discursive donnée et tenir compte des ressemblances autant que des différences radicales. Les frontières de la littérature ont évolué dans la culture de langue française, comme les frontières de l'art. Dire, avec Todorov, « qu'il n'y a pas un abîme entre la littérature et ce qui n'est pas elle » consiste seulement à partir du fait que « les genres littéraires trouvent leur origine, tout simplement dans le discours humain »⁶⁴. La façon dont un écrivain s'empare des formes collectives de discours pour les transformer et les déconstruire est un bon moyen d'approcher ce qui fait d'un texte littéraire un poème, une nouvelle, etc. La focalisation sur des textes uniquement littéraires n'est pas le seul axe possible d'exploration des faits littéraires. La comparaison de textes littéraires avec des textes non littéraires éclaire autant les spécificités du poème élastique futuriste « Dernière heure » de Blaise Cendrars que du fait divers dont il est tiré⁶⁵.

Quand vous me demandez « quels sont les bénéfices de cet aplanissement », je dois d'abord dire qu'il ne faut pas confondre l'« aplanissement » provisoire que vous suggérez avec un *aplatissement*, c'est-à-dire un écrasement des spécificités. Quand Ute Heidmann insiste, dans sa théorisation de la comparaison différentielle, sur la nécessité d'établir un rapport non hiérarchique entre les comparés, elle le fait dans

61. Jean-Michel ADAM, *Genres de récit, op. cit.*, p. 22.

62. Tzvetan TODOROV, *Les Genres de discours*, Paris, Seuil, « Poétique », 1978, p. 23.

63. *Ibid.*

64. *Ibid.*, p. 46.

65. Je renvoie aux pages 175 à 188 d'un livre aujourd'hui épuisé : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (Nathan, 1999). Cette étude doit beaucoup aux échanges que j'ai eu avec Jean-Pierre Goldenstein, qui a ouvert les pistes dans son édition du recueil, puis avec Marc Dominicy.

des termes méthodologiques qui sont destinés à éviter les pièges de la pré-hiérarchisation et pour mieux mettre en évidence les *différences significatives*. Dire, comme je le pense pour ma part, que tous les genres sont dignes d'intérêt scientifique n'a pas pour conséquence une quelconque dégradation des genres littéraires ! C'est pour cela que je parle d'analyse textuelle *des* discours et pas *de* ou *du* discours en général. Il s'agit bien de penser les pratiques discursives dans leur singularité et donc également les pratiques discursives littéraires dans leur singularité. Un des grands enjeux de *Textualité et intertextualité des contes* consistait à rendre les contes de Perrault à la littérature, en montrant leur très haut degré d'élaboration intertextuelle (Ute Heidmann parle de « palimpsestes » pour décrire cette réalité complexe⁶⁶). Pour ma part, je ne dis pas autre chose que Todorov :

[...] À la place de la seule littérature apparaissent maintenant de nombreux types de discours qui méritent au même titre notre attention. Si le choix de notre objet de connaissance n'est pas dicté par de pures raisons idéologiques (qu'il faudrait alors expliciter), nous n'avons plus le droit de nous occuper des seules sous-espèces littéraires, même si notre lieu de travail s'appelle « département de littérature » (française, anglaise ou russe).⁶⁷

Dire que *de nombreux types de discours méritent au même titre notre attention* veut juste dire que de nombreux textes littéraires et non littéraires peuvent devenir l'objet d'études inspirées des méthodes d'analyse rôdées dans le champ de l'analyse des textes littéraires. Je pense que les sciences de l'information et de la communication, comme l'analyse de discours à son origine, souffrent d'un déficit philologique et herméneutique (au sens d'une herméneutique critique). C'est pour cela que, dans le cadre général d'une linguistique textuelle et discursive, je m'efforce de fédérer les sciences des textes. Pour se convaincre de l'intérêt d'une telle démarche, il suffit de relire l'analyse par Leo Spitzer d'une publicité américaine⁶⁸ qu'il rapproche, par son usage de l'hyperbole, de la rhétorique de la poésie baroque. Nous avons poursuivi cette exploration, Marc Bonhomme et moi, dans notre essai sur *L'Argumentation publicitaire*⁶⁹, en mettant en avant la rhétorique épideictique et délibérative du discours publicitaire. Lecture rhétorico-linguistique que j'ai aussi utilisée pour analyser des discours politique d'Abraham Lincoln, du général de Gaulle et d'André Malraux.

Je ne vois pas en quoi l'ouverture de l'analyse de discours à des corpus non littéraires pourrait être dommageable à la littérature. Seuls certains grands prêtres et petits officiants de « La Littérature » peuvent redouter un affaiblissement de leur sacerdoce et une désacralisation de leur objet. Cette attitude procède, comme le dit Todorov, d'une idéologie dont la validité reste à démontrer. Les études de Lettres devraient être mises au service de l'analyse de tous les domaines du discours. Encore une fois, il ne s'agit pas de « mettre sur le même plan » ni d'écraser les différences entre discours littéraires et non littéraires, il s'agit de les mettre sur un même plan d'exigence de travail et d'engagement de savoirs de la part de l'analyste.

66. Dans ses chapitres sur *La Barbe bleue palimpseste* et sur *Le petit Chaperon rouge palimpseste* de *Textualité et intertextualité des contes*, 2010.

67. Tzvetan TODOROV, *Les Genres de discours*, op. cit., p. 25.

68. Article de 1949 que j'ai souvent cité et qui a été traduit en français pour la première fois dans la revue *Poétique* : « La publicité américaine comme art populaire », dans *Poétique* n° 37, 1978, pp. 152-171.

69. Jean-Michel Adam & Marc Bonhomme, *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion. L'analyse des divers aspects du discours publicitaire*, Paris, Nathan, « Fac. Linguistique », 2012.

Qu'on puisse vouloir enseigner à l'université à lire la littérature *au premier degré* (Jérôme David), à la *lire de loin* (Franco Moretti) et même à *parler des livres qu'on n'a pas lus* (comme Bayard et ceux qui l'ont pris au sérieux) est tristement révélateur, selon moi, d'une idéologie de la consommation néolibérale de la littérature. Une idéologie individuellement hédoniste du *fun* où le plaisir sans efforts se substitue aux exigences de l'apprentissage de la lecture critique, de l'analyse de la complexité, seules à même pourtant de contrer les usages totalitaires du discours. Alors que la propagande est de nouveau à l'œuvre sous des formes de plus en plus pernicieuses et mondialisées, la critique littéraire est en train de ruiner l'héritage, vraiment critique lui, de l'école de Francfort, de l'analyse de discours française, de l'herméneutique critique de Ricœur.

Je reviens sur la fin de votre question, relative aux « spécificités particulières du discours littéraire en termes de mise en œuvre de la généricité ». Le propre des textes littéraires est de sans cesse redéfinir les genres, au point qu'une partie de la critique littéraire déclare – par facilité – les (grandes) œuvres (surtout celles de la modernité) réfractaires au concept de genre. En fait, de tout temps, les genres littéraires ont été « reconfigurés » (comme le dit Ute Heidmann), au point de les rendre parfois méconnaissables.

C'est pour tenter de cerner les spécificités du discours littéraire que je me suis intéressé aux transformations par plagiat déclaré ou masqué d'un fait divers et d'un article du dictionnaire Littré en poèmes de Blaise Cendrars⁷⁰ et de René Char⁷¹. J'avais fait la même chose, avec l'aide de Danièle Manesse, à propos de la dernière lettre du résistant Michel Manouchian à sa femme, Mélinée, écrite le 21 février 1944, la veille d'être fusillé à la prison de Fresne, et devenue, en 1955, poème du *Roman inachevé* de Louis Aragon : « Strophes pour se souvenir », mis en musique plus tard par Léo Ferret⁷².

Si les textes littéraires ont une durée de vie supérieure à la plupart des autres discours, ils rejoignent, sur ce terrain de la survie dans le temps, les grands textes des religions et les grands textes philosophiques. Toutefois ces derniers, à la différence du corpus littéraire, ne procèdent pas à une exploration aussi systématique, constitutive et variée, de la généricité. Ici encore, ce n'est qu'une affaire d'échelle, car les expérimentations génériques des philosophes les mènent parfois aux frontières de la littérature. *Caligula* et *L'Étranger* de Camus sont les versions littéraires théâtrale et romanesque de la philosophie de l'absurde exposée dans *Le Mythe de Sisyphe*. Un genre comme le « conte philosophique » se situe clairement aux frontières génériques du champ littéraire et Henri Meschonnic a pu intituler un livre sur Spinoza : *Spinoza poème de la pensée*⁷³, livre dans lequel il explore la puissance de l'écriture philosophique portée à la limite du poème. On sait qu'il effectuait la même relecture poétique de la Bible dans ses nombreuses et assez extraordinaires traductions, remettant là aussi en question les frontières rassurantes des genres discursifs et de leurs usages socio-historiques. Le concept de généricité, en particulier, grâce à la distinction entre les trois régimes de généricité, permet de rendre compte de ces

70. Voir note 65.

71. Jean-Michel ADAM, « Le poème et la langue : René Char et Littré », dans *Le Style dans la langue*, Paris-Lausanne, Delachaux & Niestlé, 1997, pp. 107-124.

72. Jean-Michel ADAM, *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck, 1985, pp. 203-213.

73. Henri MESCHONNIC, *Spinoza, poème de la pensée*, Paris, Mouton & Larose, 2002.

cas, comme du classement incertain des *Pensées* de Pascal, entre religion et philosophie et leur récupération dans le corpus littéraire.

DM & GW – Un concept, comme l’ont montré Deleuze et Guattari, cela ne tombe pas tout cuit du ciel des idées, mais cela se fabrique. Le fait est que le concept de généricité apparaît sous un jour éminemment dialogique dans ce qu’il implique comme dans ce qu’il impose au chercheur en termes d’analyse – pour autant que celui-ci ait compris le concept et en fasse un usage approprié, bien entendu. Or, dès lors que vous avez été deux à l’élaborer, l’élaboration de ce concept n’a pu elle-même se faire que dans le dialogue. En l’occurrence, en effet, vous avez travaillé de façon régulière sur la généricité en collaboration avec Ute Heidmann. Ce paramètre – la collaboration et la nécessaire part de dialogue qu’implique une telle façon de travailler – a-t-il eu une incidence, et si oui, de quelle nature, sur la façon dont le concept de généricité a été élaboré et, partant, sur la nature de ce concept lui-même ? En d’autres termes, dans quelle mesure pensez-vous que ces conditions particulières de fabrications du concept ont affecté le concept lui-même ?

JMA – Comme Gilles Deleuze définissait la philosophie comme un *travail du concept*, je définirai la linguistique comme un travail des concepts. Oswald Ducrot le dit également dans un livre d’entretiens récent : « la linguistique, c’est l’élaboration de concepts généraux qui en principe peuvent servir à décrire toutes les langues particulières »⁷⁴. Avec juste raison, Ducrot insiste sur la nécessité de la définition qui accompagne la création de concepts. Cette importance des définitions est, en effet, non seulement la condition du dialogue entre spécialistes (comme le pense Ducrot), mais d’un dialogue qui dépasse le sociolecte d’un groupe restreint, condition même de l’interdisciplinarité. Nous ne pouvons scientifiquement coopérer à l’étude d’un problème ou d’un corpus que si nous avons la possibilité de comprendre les concepts et les définitions qu’en donnent les différentes théories. Pour Ducrot, l’*argumentation* fait partie de ces concepts généraux. Le concept de *généricité* que tout cet entretien tente de cerner est un bel exemple du dialogue que nous menons vous, spécialistes de l’étude de la littérature, Ute Heidmann, comparatiste, et moi, linguiste du texte et du discours.

Je n’ai pas toujours mené seul le travail conceptuel et théorique. J’ai eu la chance, sur certaines questions et sur certains corpus, de travailler avec des doctorants de très bon niveau, dans le cadre de projets de recherche financés par le FNRS suisse, de mener des recherches avec des amis, souvent linguistes, parfois de disciplines et de formations différentes : Jean-Pierre Goldenstein m’a aidé à finir mon premier livre *Linguistique et discours littéraire*⁷⁵ ; j’ai travaillé avec André Petitjean pour *Le Texte descriptif*⁷⁶, mais aussi beaucoup profité d’échanges avec Philippe Hamon sur ce sujet ; j’ai écrit avec Marie-Jeanne Borel (philosophe), Claude Calame (helléniste) et Mondher Kilani (anthropologue) *Le Discours an-*

74. *Les Risques du discours. Rencontres avec Oswald Ducrot*, propos recueillis par Amir BIGLARI, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, p. 12.

75. Jean-Michel ADAM & Jean-Pierre GOLDENSTEIN, *Linguistique et discours littéraire*, Paris, Larousse, « L », 1976.

76. Jean-Michel ADAM & André PETITJEAN, avec la collaboration de Françoise REVAZ, *Le Texte descriptif*, Paris, Nathan, 1989.

*thropologique*⁷⁷, avec Françoise Revaz *L'Analyse des récits*⁷⁸, avec Marc Bonhomme *L'Argumentation publicitaire*⁷⁹, avec Clara Ubaldina Lorda, *Lingüística de los textos narrativos*⁸⁰ ; sans parler des volumes collectifs et numéros de revue co-dirigés avec Irène Fenoglio, Chloé Laplantine, Michel Fayol, Henning Nølke, Jean-Blaise Grize et Magid Ali Bouacha, Jean-Marie Viprey, et deux de mes doctorants, Thierry Herman et Gilles Lugin. Les échanges avec tous ces spécialistes de disciplines et de corpus différents m'ont permis d'avancer dans la pensée des problèmes linguistiques que j'affrontais parce qu'ils n'ont poussé à préciser de plus en plus les définitions des concepts opératoires, ils m'ont permis de vérifier la validité de ces concepts et d'ajuster la théorie en abordant des corpus aussi différents que les textes littéraires, le discours publicitaire, le discours anthropologique, la presse écrite et l'art oratoire politique.

Si, pour ce qui concerne la linguistique textuelle, le travail des concepts a été plus souvent solitaire, j'ai quand même eu la chance de dialoguer avec Bernard Combettes et Michel Charolles, rencontrés à la fin des années 1970, au sein du collectif de la revue *Pratiques*. Le dialogue théorique avec eux a toujours été très stimulant. Les débats menés en Suisse avec l'interactionnisme sociodiscursif de Jean-Paul Bronckart, d'une part, et avec la théorie modulaire d'Eddy Roulet d'autre part, m'ont poussé à toujours plus de rigueur⁸¹.

Il en est allé, bien sûr, de même avec le concept de *généricité* qui s'est progressivement imposé dans les recherches menées avec Ute Heidmann. Ce concept n'est effectivement pas venu de nulle part. Pour ma part, j'avais beaucoup travaillé sur le livre de Tzvetan Todorov sur les *Genres de discours*⁸², suivi les travaux de Dominique Maingueneau et étudié ses différentes classifications des genres de discours ; j'avais lu et travaillé sur la traduction de « Le problème des genres de la parole » de Bakhtine⁸³. J'adhérais à l'idée de François Rastier de placer le concept de genres entre ceux de texte et de discours. Certaines réflexions épistémologiques de Jean-Marie Schaeffer sur les catégorisations prototypiques et surtout la lecture d'un collectif de littéraires québécois, dirigé par Robert Dion, Frances Fortier et Elisabeth Haghebaert : *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*⁸⁴ me paraissaient permettre des avancées épistémologiques. Le fait qu'Ute Heidmann, en tant que comparatiste, travaille sur des littératures et des théories de nombreuses langues européennes m'a aidé à éviter le piège de l'essentialisation du concept. Sa vision dynamique de la « reconfiguration » des genres dans les passages d'une langue et culture dans une autre, en particulier pour le corpus des contes sur lesquels nous travaillions, a été décisive. Elle avait étudié avec beaucoup de rigueur

77. Jean-Michel ADAM, Marie-Jeanne BOREL, Claude CALAME & Mondher KILANI, *Le Discours anthropologique*, Paris, Méridien Klincksieck, 1990 ; nouvelle éd. Lausanne, Payot, 1995.

78. Jean-Michel ADAM & Françoise REVAZ, *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, « Mémo », 1996.

79. Jean-Michel ADAM & Marc BONHOMME, *op. cit.*

80. Jean-Michel ADAM & Clara Ubaldina LORDA, *Lingüística de los textos narrativos*, Barcelone, Ariel, 1999.

81. On se fera une idée de ces dialogues que je ne peux pas tous citer en lisant le volume d'hommage que Michèle Monte et Gilles Philippe ont récemment publié : *Genres & textes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.

82. Tzvetan TODOROV, *Les Genres de discours*, *op. cit.* Presses universitaires de Lyon, 2014.

83. Voir sur cette question et le problème de la traduction et de l'édition de ce texte, ce que j'en dis dans *Genres de récits*, *op. cit.*, p. 15.

84. Robert DION, Frances FORTIER & Elisabeth HAGHEBAERT, *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*, Québec, Nota Bene, 2001

ce qui différencie la *fabula* latine, de la *Novella* et du *cunto* italiens de la fin du XVI^e siècle, clarifié les débats sur le conte et la nouvelle menés en France, à la fin du XVII^e siècle, le contexte de l'invention des *Märchen* à partir des contes français et italiens par les Grimm et de l'*Eventyr* dans le Danemark des années 1830, sans parler de la tradition anglo-américaine du XX^e. Cette ouverture sur d'autres langues et cultures a eu une influence considérable sur l'élaboration du concept. Je n'aurais jamais pu mener seul une telle réflexion.

Vous me demandez si ces conditions ont affecté le concept ? Je dirai que le concept dynamique de généricité et la façon dont Ute Heidmann décrit la « dynamique des reconfigurations de genres » dans le temps et les transferts culturels nous a permis d'aller ensemble dans le sens d'une approche plus radicalement interdiscursive et historique des problèmes. Ce travail m'a permis de confirmer ma position épistémologique et méthodologique sur la classification des prototypes textuels et amené à écrire la dernière version révisée de mon livre de 1992⁸⁵ qui comporte, en particulier, un nouveau dernier chapitre sur les « Discours procéduraux et autres genres de l'incitation à l'action »⁸⁶. Avec *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, je n'ai fait que poursuivre la réflexion en la faisant porter sur le cas particulier de quelques genres narratifs. J'y aborde de la même manière graduelle les degrés de narrativité des textes et les degrés de généricité.

DM & GW – Vos conceptions théoriques, on l'a noté, ont sensiblement évolué depuis vos premières publications sur le sujet, notamment en ce qui concerne la question des genres. Il est frappant de constater que la façon dont vous décrivez le fonctionnement de la généricité – mais aussi d'autres éléments du fonctionnement des discours – ne va pas sans présenter certaines analogies avec cette dynamique évolutive caractéristique de votre travail. D'un point de vue épistémologique, quelle serait la part de la conformation du sujet dans la formation des concepts et de ses conceptions théoriques ? Pensez-vous que certains tropismes dans la façon d'être des chercheurs contribuent à les rendre attentifs à certains phénomènes particuliers ?

JMA – Votre question me pousse à remonter au temps de mes études, au contexte intellectuel de mes années de formation (1960-1970). J'en parle longuement dans le texte conclusif du volume que Michèle Monte et Gilles Philippe m'ont offert en hommage⁸⁷. J'y insiste beaucoup sur la double importance, d'une part, d'une formation initiale qui baignait dans l'analyse de discours française et les débats épistémologiques qui l'animaient alors et, d'autre part, sur l'importance qu'a eu pour moi la pensée par Roman Jakobson de la place de la linguistique dans le champ des sciences de l'homme et de la société, ses rapports à la littérature et à l'ethno-anthropologie, à la psychanalyse freudienne, etc. Le fait d'avoir lu très tôt Saussure, Barthes, Foucault, Meschonnic, Spitzer et Starobinski, à côté de Greimas et Propp, Todorov, Bakhtine et Vološinov et surtout Benveniste et Weinrich avant de lire plus tard Bally et Coseriu ; le fait d'avoir préféré Malinowski à Lévi-Strauss, tout cela m'a

85. Voir, en particulier, « Cadre théorique d'une typologie séquentielle », *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 19-59.

86. *Ibid.*, pp. 225-264.

87. Jean-Michel ADAM, « Le paradigme du texte. Regard rétrospectif et perspectives pour les sciences des textes », dans *Genres & Textes*, s. dir. Michèle MONTE et Gilles PHILIPPE, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2014, pp. 297-323.

poussé à penser la langue dans le cadre du texte et du discours. Donc, la réflexion sur les genres et, plus tard, sur la généricité sont venues assez naturellement.

Je suis en quelque sorte revenu au conte, que j'avais étudié comme objet narratologique dans un cadre structuraliste poétique et sémiotique dans les années 1960-1970, pour l'aborder dans une perspective discursive, attentive aux problèmes de la traduction et à la remise en cause des prétentions universalistes grâce au dialogue commencé avec Ute Heidmann au tout début des années 2000. J'ai été préparé à ce changement de perspective par le fait que je m'étais intéressé bien avant, avec mon collègue lausannois Claude Calame, aujourd'hui à l'EHESS, au problème des catégorisations génériques en contexte ethno-anthropologique. J'ai pu mettre cette réflexion épistémologique en pratique en travaillant avec Sandra Bornand, qui a fait avec nous une thèse sur les genres de discours des Zarma du Niger⁸⁸.

Le fait que la question des genres de discours soit venue sur le devant de la scène dans les propositions de Todorov des années 1975-1978 et, à la même époque, dans les travaux de Maingueneau, avec lequel j'ai entretenu un dialogue constant ; le fait également que Rastier, dans un contexte théorique différent, mais orienté vers la question du texte, ait accordé aux genres une place entre le texte et le discours, ces trois influences et convergences m'ont confirmé dans ce que la lecture de Bakhtine m'avait apporté, en particulier l'hypothèse forte d'un apprentissage conjoint de la langue et des genres par les sujets. Hypothèse que j'ai, très tôt, essayé de vérifier. C'est sur le fond de ces années de recherche, de théorisation et de travail sur des corpus très différents que j'ai pu adhérer aux propositions d'Ute Heidmann. Nous avons, en 2004, à l'occasion de la publication de *Sciences du texte et analyse de discours*⁸⁹, effectué une réflexion épistémologique de fond sur les conditions d'une collaboration des disciplines dans le champ de l'analyse de discours.

DM & GW – L'on peut supposer que les transformations de vos réflexions sur les enjeux de la généricité visaient à répondre à d'éventuels problèmes posés par vos positions initiales. Compte tenu du caractère constant de ces transformations chez vous, l'on peut raisonnablement penser que vos réflexions et éventuelles remises en question sur le sujet se poursuivent actuellement. Pourriez-vous pointer ce qui vous apparaît actuellement comme les principaux enjeux du travail que vous pensez devoir, ou que vous souhaiteriez, mener à l'avenir sur la généricité ?

JMA – Pour répondre aussi directement que possible à votre dernière question, je dirai d'abord que le travail de la pensée ne peut pas cesser quand on reste ouvert à la pensée des autres et à leurs objections, quand on est soucieux de tenir compte des avancées des disciplines des sciences de l'homme et de la société et, en particulier, pour moi, des sciences des textes anciennes et nouvelles (de la philologie à la génétique, de l'histoire du livre et de l'édition à la médiologie). Je relis aussi beaucoup dans le but de comprendre l'histoire de nos disciplines, d'identifier les

88. Sandra BORNAND, *Le Discours du griot généalogiste chez les Zarma du Niger*, Paris, Karthala, 2005.

89. *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, s. dir. Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, Genève, Slatkine, 2005.

moments de bifurcation, de revenir sur les textes oubliés. Chaque nouvelle conférence, chaque article et bien sûr chaque livre est pour moi une occasion de remise à plat contextualisée de certains points théoriques et concepts. C'est ce qui m'aide à avancer et je profite, chaque fois qu'un éditeur procède à une réédition, de l'occasion de mettre à jour différents points d'une recherche qui ne s'achèvera qu'avec la fuite de mes dernières forces. Le travail sur les genres et la généricité est une tâche infinie à laquelle une vie ne saurait suffire.

D'autant plus que, en tant que linguiste, j'ai pour préoccupation et centre d'intérêt l'influence des genres sur les unités linguistiques. Mes derniers articles publiés portent sur des faits micro-textuels comme la place de l'adjectif dans les genres des textes et péri-textes des contes de Perrault⁹⁰ et sur les consécutives intensives comme opérateurs de fictionnalité dans des genres et pratiques discursives aussi différents que l'insulte rituelle en « Ta mère... »⁹¹, la publicité, les contes et nouvelles galantes du XVII^e siècle⁹². Je travaille actuellement sur les liens entre les genres et l'organisation macro-textuelle des plans de textes et, pour corser un peu l'affaire, je m'intéresse autant à des textes exclusivement verbaux qu'à des textes verbo-icôniques (contes illustrés, publicité, presse écrite, topo-guides d'escalade, alpinisme et randonnée, recettes de cuisine, manuels et hyperstructures de presse écrite). La question de l'influence graduelle des genres (plus ou moins contraignants) sur la macro et la micro-organisation textuelle m'occupera encore longtemps.

À côté de cela, les deux livres que j'essaie actuellement d'écrire ne sont pas centrés sur la question des genres et de la généricité : un livre porte sur le texte littéraire comme texte en perpétuel variation, auctorialement (génétique textuelle), éditorialement et traductorialement. C'est une exploration de l'instabilité constitutive du texte littéraire, ce que Meschonnic appelle « le bougé du texte ». L'autre projet en cours porte sur des souvenirs linguistiques traumatisants d'écrivains que j'aime (Leiris, Sarraute, Cohen, Chamoiseau, Ernaux, Colette et Alice Rivaz). J'essaie de mener ce vieux projet à son terme en tentant d'écrire d'une manière un peu différente de mon écriture habituelle. Mais, encore une fois, c'est bien de l'importance du texte et de la langue que je parlerai, contre certaines dérives contemporaines à la mode sur le site *Fabula*.

90. Jean-Michel ADAM, « Grammaire, généricité et textualité dans les contes de Perrault : l'exemple de la place de l'adjectif dans le groupe nominal », dans *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, s. dir. Claire DESPIERRES & Mustapha KRAZEM, Limoges, Lambert-Lucas, 2012, pp. 9-25.

91. Genres dont j'étudie le glissement vers l'histoire drôle dans « "Ta mère..." : de l'insulte à l'histoire drôle », *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999, pp. 157-173.

92. Jean-Michel ADAM, « Les consécutives intensives : un schéma commun à plusieurs genres de discours », dans *LINX* n^{os} 64-65, 2011, pp. 115-132.

